

ASUD
JOURNAL

N°8

*Contrôles urinaires
Essai comparatif,
produits de substitution
Charlie Parker*

PRIX
MAXI

1F

AUTO-SUPPORT ET PRÉVENTION DU VIH PARMIS LES USAGERS DE DROGUES

Avec le soutien de la DGS ainsi que la Commission des Communautés Européennes



Aujourd'hui Ilana n'a plus de papa.
Elle trouve cela injuste.

Si dès 1986 une véritable politique de réduction
des risques avait été mise en place nous n'en serions
peut-être pas là.

Esther

Ce numéro est dédié à Stéphane.

[le livre blanc]

... le désespoir

individuel
et
familial,
la maladie,
la pauvreté,
la précarité,
l'isolement,
l'enfermement,

l'exclusion,

la violence
exigent,
de vraies réponses,
de vrais moyens !

les besoins sanitaires et sociaux
des usagers de drogues

édité par

la Fondation Toxicomanie et Prévention Jeunesse

Bon de commande

à retourner à F.T.P.J. 38 rue de Texel 75014 Paris

✂ Veuillez faire parvenir exemplaire(s) à,

Nom Prénom

Nom de l'organisme

Adresse

Code postal Ville

Vous trouverez ci-joint un chèque de règlement d'un montant
de 115 F (port compris) X exemplaire(s)

soit F (chèques à l'ordre de F.T.P.J.)

Ça y est, notre projet de plainte contre
les responsables de la contamination
des usagers de drogues est en route.
Si vous désirez y participer,
dépêchez-vous de nous joindre.

Contact :

tous les mardis de 14h à 18h, au :

44 62 50 36 ou **44 52 96 73**



36

15

CIRC

(INFORMATIONS CANNABIS)

**RETROUVEZ ASUD
SUR MINITEL...**



Rechercher, consulter rapide-
ment (24/24) des milliers
d'adresses d'associations, des
centaines de sommaires de jour-
naux, des dizaines d'événements
(débats...), etc.

Mis à jour régulièrement.

Même tarif que 36 15

(0,98F / mn).

**36 16
ASSOS**

mot clé : ASUD

Vous trouverez : la présentation du dernier numéro,
les sommaires des numéros parus, la présentation
d'ASUD, les tarifs et modes d'abonnement.

Edito

Comme avant chaque élection présidentielle, les usagers de drogues font les frais de la brutale démagogie de nos dirigeants : aujourd'hui la répression contre les dopés bat son plein comme jamais (voir p 24). Avec la carotte méthadone, tout le monde aimerait bien voir les usagers la fermer.

Désolés, peut-être les dosages ne sont-ils pas suffisants pour nous endormir... Asud dérange, parfois même certains professionnels de la réduction des risques, qui se seraient volontiers satisfaits d'une association marionnette, bien «tox», à qui on fait faire le boulot chiant que personne ne veut faire, un point c'est tout. Ben non, le petit pouvoir que nous avons gagné de haute lutte servira d'abord à défendre nos droits toujours bafoués, et sûrement pas les intérêts opportunistes de telle ou telle structure, association ou institution. La prochaine étape de notre combat, outre le nécessaire développement des associations d'usagers en province, sera juridique : le dépôt de plainte d'ASUD contre les hommes politiques responsables du retard de la mise en vente libre des seringues se précise très sérieusement, et désormais un avocat et une assistante sociale tiendront permanence dans nos locaux pour défendre les usagers en difficulté.

Pour bien terminer 1994, quatre nouvelles antennes ASUD ont été créées à Rouen, Marseille, Brest et Toulouse.

Alors vous aussi rejoignez-nous, plus nous serons nombreux et organisés, mieux les usagers seront défendus.

L'année 1995 doit-être une bonne année pour vous, pour nous. Meilleurs vœux !

L'équipe d'ASUD

«La dope fait mieux passer les périodes sans argent
que l'argent ne fait passer les périodes sans dope».
Un Freaks Brother



ASUD Journal.
206 rue de Belleville
75020 Paris
Tél : 44 62 50 36/37
Fax : 43 66 76 42

Directeur de la publication.
J.R. Dard

Ont participé à ce numéro.
Lucette, Catherine, Pascale,
Françoise, Marie, Emmanuelle,
Pascale, Estelle, Esther, Corinne,
Odile et Véro, Ji Air, Manu,
Alain, David, Olivier, Etienne, Bertrand,
Skippu, Clive, Didier, Pierre, Georges,
Fabrice, Henri, Franck, Arnaud, J. Paul,
Jimi, Bloodi, Phil le Lion, Ouin Ouin ...

PAO. E. Morvan

Couverture : Pierre Ouin

N°ISSN : 1241 - 431X

Commission paritaire : en cours

dépôt légal : à parution Tirage : 15 000 ex

Imprimerie : SIB

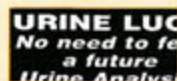
62205 Boulogne sur mer

Sommaire



2

Réduction des risques
Prenez soin de vos veines



5

Contrôles urinaires
«Le pipi qui trahit»



11

Essai comparatif
Produits de substitution opiacés



15

Social
«Allez au dodo!»



21

L'ecstasy



28

Notre Culture

Charlie Parker

Réduction des risques :

Trop d'entre nous ont les veines - quand ils en ont encore - dans un état désastreux. Trop d'entre nous s'esquintent la santé à coups d'abcès et infections diverses ... Et pourtant, il est possible d'éviter de détruire son «capital» veineux (une veine sclérosée est définitivement perdue), et de multiplier les sales bobos.

*Évidemment, le meilleur moyen de ne pas abîmer ses veines est de ne pas shooter!
Fumer ou sniffer la dope est moins dangereux, s'abstenir est la seule technique sûre à 100%...
A vous de choisir (mais en connaissance de cause). Pour les accros de l'arbalète, suivez les conseils que nous vous proposons aujourd'hui. Les ignorer peut vous valoir des infections pouvant conduire à une amputation voire au cimetière!*



Préparation du shoot et de l'emplacement (voir schéma n°4).

Lorsque vous le pouvez, utilisez du matos bien propre :

- Il faut nettoyer votre cuillère avec du savon ou de l'alcool. Si vous utilisez une boîte de coca (ou autre) il faut bien en frotter le fond avec un tampon alcoolisé pour éviter de s'injecter l'encre utilisée qui marque la date de péremption.
 - Utilisez de l'eau propre, pas celle des chiottes!
 - Prenez un nouveau coton ou filtre de clope à chaque nouvelle injection.
 - Si vous shootez de la «marron», évitez citron et vinaigre et utilisez de l'acide citrique ou ascorbique. Vous pouvez l'acheter en pharmacie, une toute petite pointe suffit pour un shoot (si vous en mettez trop vous allez vous brûler les veines, et ça fait très mal!).
 - Et bien sûr n'utilisez qu'une pompe neuve (ou stérilisée)!!!!
- On vous le rabache encore, car non seulement ça vous évitera de choper le sida ou l'hépatite, mais aussi c'est plus confortable : shooter avec une aiguille neuve est moins douloureux, ça abîme moins la veine que, d'ailleurs, vous trouverez plus facilement...

- Lavez-vous les mains.
- Repérez une veine correcte, la plus grosse et la plus saillante possible... Aussi loin que possible du centre du corps (voir schéma n°4).
- Nettoyez le point d'injection avec un tampon alcoolisé ou de l'eau savonneuse.
- Préparez un garrot facile à desserrer sitôt que vous aurez trouvé la veine.

Vous pouvez aussi faire gonfler vos veines avec de l'eau chaude, ou, pour les courageux, en faisant un peu d'exercice : 2 tours de paté de mai-

sons en courant à fond les taquets ou une vingtaine de pompes et vos veines exciteront l'aiguille...

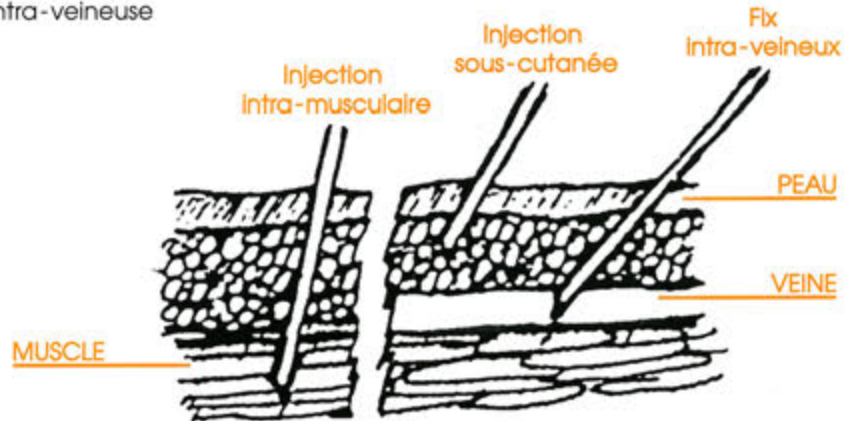
- Nettoyez l'emplacement : l'eau savonneuse est recommandée ou un tampon alcoolisé (vous les trouvez dans les kits genre stéribox ou MDM).

Les trois types d'injection :

Le fix intra-veineux, sous-cutané, intra-musculaire.

- sous-cutanée
- intra-musculaire
- intra-veineuse

schéma 1



1. Le fix : injection intraveineuse.

schéma 2

- Vérifiez qu'il n'y ait pas de bulles dans la seringue. Tapotez la partie cylindrique et poussez légèrement la pompe jusqu'à ce qu'une petite goutte de liquide apparaisse au bout de l'aiguille.
- Insérez l'aiguille inclinée dans la même direction que le flux de sang.
- La partie biseautée vers le haut.
- Tirez le piston en arrière jusqu'à ce que vous voyiez du sang.
- Retirez le garrot.
- Appuyez sur la pompe lentement d'une main ferme (si vous le pouvez encore!).
- Enlevez l'aiguille.
- Continuez à appuyer sur l'endroit piqué pendant 2 à 3 minutes où jusqu'à ce que le saignement s'arrête.
- Ne jamais réutiliser le matos d'un autre.

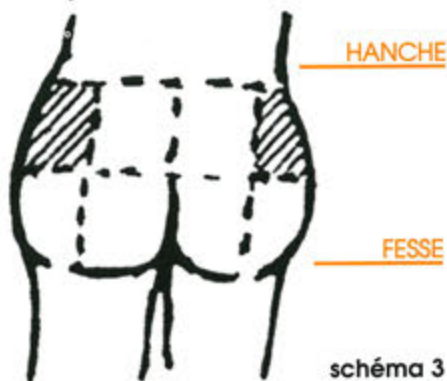


Prenez soin de vos veines !

2. Injection sous cutanée.

- C'est l'injection juste sous la surface de la peau.
- Les cuisses, les fesses et le ventre sont les endroits les plus recommandés.
- La propreté est primordiale car le produit reste un moment sous la peau avant de se disperser.
- Utiliser une aiguille à insuline de 1ml.
- L'aiguille doit être inclinée pour être sûr d'être au dessus de la couche de graisse.
- Changer souvent d'endroit.
- Injecter de faibles quantités (moins de 1ml de préférence).
- Pas de «flash». Attendre une quinzaine de minutes pour l'effet.

3. Injection intra-musculaire.



Injectez uniquement dans les parties hachurées.

- Sélectionnez un bon muscle : sommet des bras, cuisses, fesses. Éviter la poitrine.
- Nettoyez l'emplacement choisi.
- N'utilisez pas d'aiguilles trop fines car elles peuvent se casser.
- Si vous injectez une grosse quantité, séparez les doses et utilisez deux emplacements différents.
- Frictionnez l'emplacement piqué pour disperser la dope. Tirez sur la peau pour éviter l'accumulation.
- Attendre 15 minutes ou plus pour l'effet. L'effet est un peu plus long qu'en intra-veineuse. Si vous êtes en manque, trop fébrile pour fixer précisément une veine, faites-vous une première injection intramusculaire qui vous détendra progressivement, vous pourrez alors retrouver un geste précis - et libérateur - sans avoir à vous charcuter et risquer de gâcher votre précieux

shoot.

- Respectez bien les zones conseillées sous peines de toucher un nerf et de finir sur un fauteuil roulant ...

Les artères : Mauvais plan.

- Ne jamais injecter dans une artère. C'est très dangereux et vous pouvez perdre un membre.
- Vous saurez si vous touchez une artère quand la pompe est poussée en arrière par la pression du sang ou quand vous voyez que le sang est rouge clair et mousseux.
- Si vous avez quand même tapé dans une artère, défaites immédiatement le garrot, retirez l'aiguille et appuyez fortement sur le point d'injection en y maintenant solidement un pansement plusieurs minutes, jusqu'à ce que le sang arrête de gicler. Si le sang continue à couler, appelez vite un médecin.

Attention aux abcès!

Un abcès est une poche de pus située sous la peau. C'est un système naturel de défense par lequel votre corps combat l'infection. Le premier signe de la présence d'un abcès est une petite boule rouge assez dure, à l'endroit où vous avez fixé. Si du pus apparaît au dessus de cette boule, n'appuyez surtout pas dessus, vous risqueriez d'étendre l'infection sous la peau. De même, ne shootez jamais sur un abcès ! Quand l'abcès commence à gonfler, il peut presser sur un nerf et ça fait mal. Donc, si vous constatez ces trucs là, allez illi-co chez un docteur qui vous prescrira des antibiotiques. Si vous tardez trop, l'abcès va grossir, et vous risquez une septicémie (empoisonnement du sang!). Vous serez alors obligé de subir une intervention chirurgicale. Dans le meilleur des cas, il suffira d'une anesthésie locale durant laquelle un docteur incisera l'abcès pour en drainer le pus. Si vous avez vraiment trop trainé, cette opération nécessitera une anesthésie générale, donc une hospitalisation. Faites attention, si vous prenez des antibiotiques, à bien respecter la durée de prescription : continuez de les prendre, même si vous avez l'impression d'être guéri, sinon vous risquez de rechuter et d'être immunisé aux antibiotiques. Certaines dopes sont plus susceptibles que d'autres de

causer des abcès (par exemple, celles qui se dissolvent mal dans l'eau, ou coupées avec n'importe quoi). Les shoots ratés, les médicaments pilés provoquent également très souvent des abcès... Alors gaffe au tem, palf, mosco., à l'orténal et autres saloperies pas destinées à être injectées. Diluez avec beaucoup d'eau stérile, évitez les mélanges trop épais. Plus vous respecterez les conditions d'hygiène décrites dans cet article, moins vous risquerez de choper un abcès.

Attention aux injections de cachetons !

L'injection de médicaments en comprimés ou gélules est extrêmement dangereuse! Ces produits ne sont pas destinés à l'injection, et bien souvent ils ont été conçus pour être difficiles à injecter. Le temgésic était autrefois vendu en ampoules, désormais vous ne pouvez le trouver que sous forme de comprimés sublingaux (sauf à l'hôpital). C'est stupide, car n'importe quel «tox» est capable de trouver la ruse qui lui permettra de se shooter son produit. Sachez quand même que vous risquez gros : tous ces médicaments (moscontin, skénan, palfium, temgésic, etc), contiennent des substances comme le paracétamol, la cellulose, le talc, l'amidon, la gélatine, susceptibles de provoquer des complications du style embolie pulmonaire = direct au cimetière ! Vous avez peut-être entendu parler des 15 morts, «clients» du Dr Khoury; la plupart de ces décès sont dus à l'injection massive de comprimés de palfium. De la même manière, l'injection de moscontin a déjà causé plusieurs morts en Ile de France. Ne serait-il pas plus raisonnable, dans un premier temps, de proposer aux irréductibles de la shooteuse, une substitution injectable ?

Aiguille cassée : Aie !

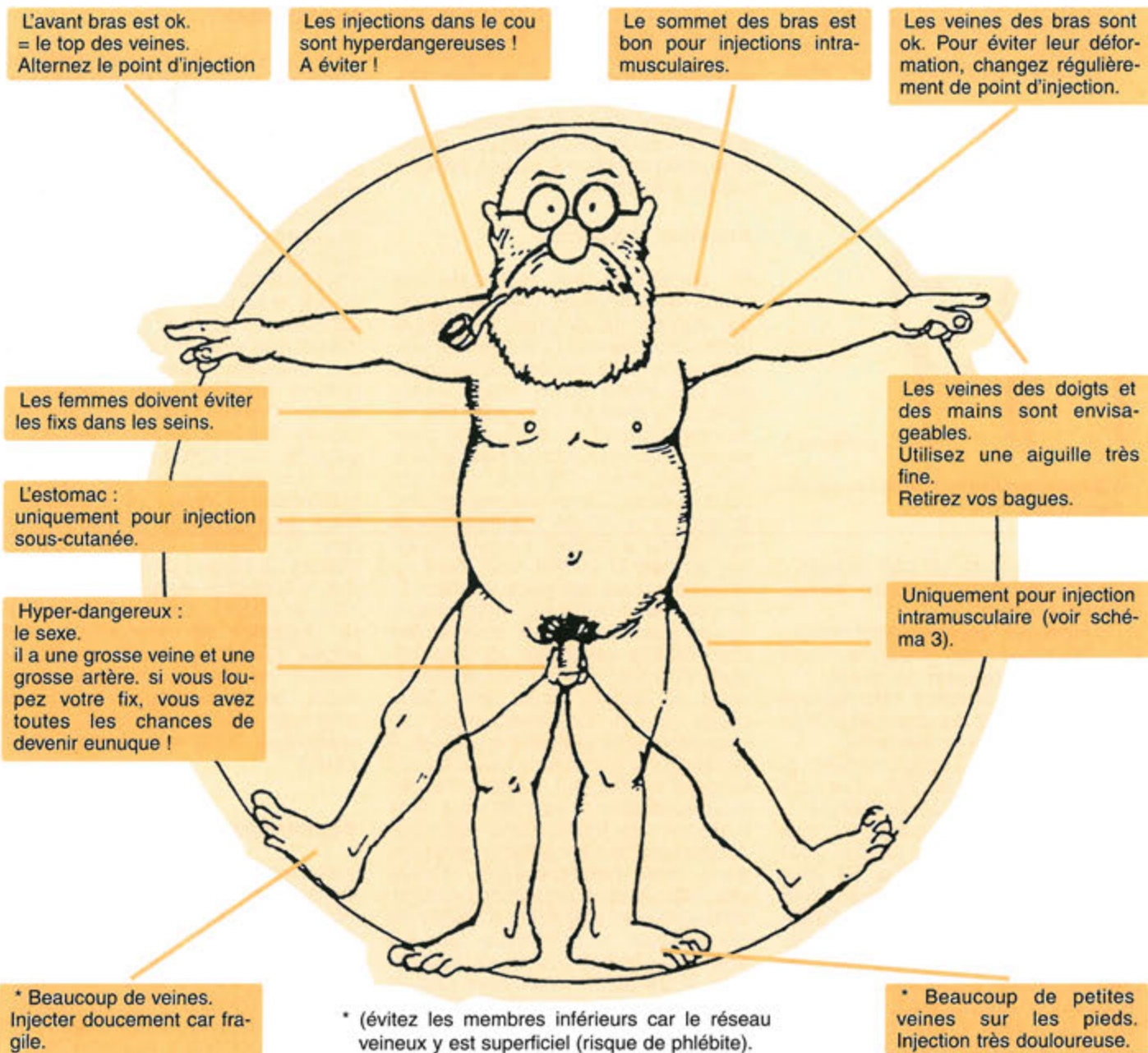
Il peut arriver qu'une aiguille se casse dans votre veine. C'est impressionnant, mais pas trop dangereux. Pas de panique, le morceau d'aiguille cassée ne remontera pas percer votre cœur! Faites gaffe quand même car vous risquez une sale infection. Allez rapidement consulter un médecin qui procédera à son extraction.

• Six conseils malins.

- 1 Pour maintenir vos veines en pas trop mauvais état, vous pouvez utiliser des pommades ou gels comme le réparil ou le madé cassol. Dix minutes après le shoot, massez doucement votre veine avec une de ces crèmes.
- 2 Changez **régulièrement** de point d'injection, alternez bras droit/bras gauche, main droite/main gauche, etc...
- 3 Faites votre injection dans le sens de la circulation du sang : l'aiguille doit être en direction du coeur - ça évite des hématomes et ménage les valves des veines -.
- 4 Comme en boxe, ne «tapez» **jamais** sous la ceinture, sous peine de sanction douloureuse.
- 5 Desserrez **toujours** le garrot avant d'injecter la dope.
- 6 Utilisez **systématiquement** une seringue neuve.

• Choisir le point d'injection

schéma 4





Le pipi qui trahit

Des tests d'urine! Nos ancêtres pionniers pisseraient dans leurs tombes à l'idée de tester l'urine pour décider de la compétence d'un homme à faire son boulot. - William S. Burroughs -

Attention, les tests urinaires débarquent...

Nouvel avatar pour les consommateurs de drogues, nouvelle atteinte aux droits de l'homme : les contrôles urinaires. Il est vrai que drogues et droits de l'homme n'ont jamais fait bon ménage. La lutte sacrée contre «La Drogue» et ses usagers sert régulièrement d'alibi aux autorités pour restreindre un peu plus nos libertés. En matière de «drogues» tout est permis : tribunaux d'exception, perquisitions 24h/24h, gardes à vue de 96 h, incarcérations sur simple dénonciation, etc. Prolongement naturel de cette grande traque des usagers de drogues, voici venir les tests urinaires. Aux USA, plus de 5 millions de personnes y passent chaque année (taux de positivité : 12%). Le marché est florissant -100 millions de \$ de chiffre d'affaires-, 70% des grandes entreprises américaines y ont recours. A Singapour, pays expert en contrôles de toutes sortes, ces tests servent à envoyer les vilains drogués dans des camps de rééducation. En France ça vient, déjà bien connu des «méthadoniens», vous pourriez bien en faire les frais prochainement. La RATP, Air France, la Mairie de Paris, IBM, entre autres, les utilisent, parfois même à l'insu de leur personnel! Les douanes s'en servent pour repérer les «mules»: la dope ingérée «transpire» dans le corps et trahit le passeur. La sécurité routière s'y intéresse aussi de très près. Après l'alcootest bientôt le cannabino-test, l'hérotest, etc. S'il est légitime de s'assurer qu'un pilote de ligne ne soit pas «raide def» lors de son travail, de quel droit peut-on interdire à ce même pilote de fumer un p'tit joint lors de ses congés? Pourquoi ne pas lui interdire aussi de boire un verre d'alcool? Pour l'anecdote, sachez que des tests d'aptitude pour pilotes d'avions ont été proposés à des «méthadoniens» qui les ont réussis mieux que des personnes «normales». Cependant tout n'est pas perdu, il existe parfois des techniques pour embrouiller ces tests, la meilleure étant bien entendu l'abstinence. Aux États-Unis de nom-



breuses publications, ainsi que des services téléphoniques expliquent comment ne pas se faire gauler bêtement (on a même vu un «honnête épicier» proposer dans ses rayons des flacons d'urine propre!). Pour la France, Asud prend -modestement - le relais.

Explications.

Comment ça marche.

Il existe en gros trois types de tests :

- les troussees portables : peu précis et facile à truander, ce test est de moins en moins utilisé, sauf par la gendarmerie (ils roulent bien en 4 L!).
- le test ÉMIT : il s'agit d'une analyse immunologique, la plus fréquemment utilisée. Elle est rapide, précise et bon marché (200 frs). Cependant, elle ne détecte pas les drogues synthétiques (LSD, Palfium, etc.) et en cas de positivité aux opiacés, il est incapable de faire la différence entre un shoot d'héroïne et une prise de médicament codeiné. Sa grande sensibilité peut également provoquer des «faux positifs», il est déjà arrivé à des gens d'être positifs aux opiacés après avoir mangé un gateau aux graines de pavot.

Normalement en cas de positivité, il doit être procédé à un test de confirmation par chromatographie gazeuse.

- le test CG/SM. Alors là, plus de doute possible, le résultat hyper précis est incontestable... et très cher : le prix d'une analyse varie entre 600 et 1 000 frs.

Cependant, aucun test n'est capable de détecter à quel moment précis la came a été consommée.

Comment tricher.

Il existe de multiples façons de duper ces tests : la dilution, l'adultération, le lavage, la substitution et, plus aléatoire, le pipo. L'idéal serait de savoir quel type de test on va passer et dans quelles conditions.

Selon le cas, la stratégie sera différente. Pour vous mettre dans l'ambiance, un p'tit témoignage qui nous vient de chez les amerloques : Mme R. m'a suivi dans les toilettes et a fermé la porte. Il y avait des miroirs partout, des murs au plafond. Sur la tablette, près du lavabo, il y avait une petite bouteille blanche avec mon nom dessus. Mme R. m'a palpé les bras pour s'assurer que je n'avais rien dans les manches. Elle m'a

demandé de me frotter les mains, les



avant-bras et sous ma montre. Puis elle m'a tendu un gobelet. Elle m'a demandé de tenir le gobelet avec une main, de laisser mon autre main visible et de prendre appui sur mes genoux. Je devais pisser sous les yeux de Mme R. «C'est aussi embarrassant pour moi que pour vous, me dit-elle».

1. La dilution («buvez, éliminez»)

Vous pouvez réduire la quantité de drogues dans vos urines en augmentant la quantité d'eau. C'est possible en buvant de grandes quantités d'eau - pas d'alcool - et en pissant un maximum durant les 24h précédant le test. Attention quand même car il est déjà arrivé que des personnes se noient en inondant leurs poumons! Cette technique réduit la durée de détection mais n'élimine pas totalement les traces de dope. Évitez si possible de donner la première urine du matin, c'est elle la plus «chargée». Si vous le pouvez, rajoutez de l'eau à votre échantillon, mais attention, celle des chiottes où se déroulent les tests est en général teintée de bleu ...

2. Le «lavage»

L'avenir : les cheveux et la salive!

Deux nouveaux traitres en vue - en vous - : vos cheveux et votre salive. Déjà au début du siècle «la plus noble conquête de l'homme», le cheval, subissait lors des concours hippiques des analyses salivaires. La salive offre une facilité de prélèvement top niveau, mais la technique n'est, heureusement, pas encore assez fiable. Imaginez un banal contrôle de police ou l'on vous ferait cracher sur un révélateur qui, immédiatement, vous dénoncerait... Imparable!

En ce qui concerne les cheveux, ça se fait déjà : le cheveu est d'abord soumis à un nettoyage, et la substance extraite est analysée par chromatographie - spectrométrie. L'analyse révèle la date et la fréquence de votre consommation. Chaque portion du cheveu correspond à une période de votre vie (la croissance est de 1cm par mois). Plus les cheveux sont longs, plus l'analyse est précise. Des éminents chercheurs ont même retrouvé des traces de coke sur les cheveux des momies Incas! Cette méthode est parfois utilisée par les tribunaux pour prouver une éventuelle toxicomanie, ceci malgré le fait qu'il n'est pas toujours évident de différencier une consommation «passive» d'une active. Seule parade : s'offrir une perruque, ou, beurk... devenir skinhead (oï...oï!).

(plus blanc que blanc ...)

Bien connue des sportifs, c'est une méthode très efficace mais délicate. La prise de diurétiques permet d'évacuer rapidement les traces de drogues de votre organisme et augmente la fréquence de vos urines. Il faut pisser au moins 4 fois entre la prise de diurétiques et le test. Attention les diurétiques sont délivrés uniquement sur prescription médicale, et en abuser peut s'avérer très dangereux. 80 mg de Lasilix plus 100 mg de vitamine B2, pour jaunir vos urines, semble être le bon dosage. Le mieux est de demander conseil à un médecin. Les médicaments contenant de l'alkaline («Alkalizer ne s'utilise que si l'on s'en sert!»), masquent efficacement les traces d'amphétamines... Autre système, boire beaucoup de boissons contenant de la caféine comme le café, le coca, le thé ou le chocolat. En effet, la caféine augmente la fréquence des urines. Là encore faites gaffe, l'abus de caféine est dangereux pour la santé. La prise de 250 mg de sulfate de zinc (en buvant beaucoup) est efficace pour masquer les traces de cannabis.

3. La substitution

C'est la plus ancienne méthode, et aussi la plus sûre : prendre la pisse de quelqu'un de clean et la faire passer pour la vôtre. Cette technique demande une grande dextérité, la

plupart des labos connaissant le truc surveillent avec attention. Aux États-Unis, les gens sont fouillés avant d'aller aux toilettes, et il arrive fréquemment qu'on leur demande de pisser sous le nez d'un contrôleur. Si vous doutez de vos talents d'illusionniste, vous pouvez tenter la méthode dite «du tuyau» : fixez sous votre aisselle une poire remplie d'un pipi tout propre, reliée à un tuyau discrètement scotché le long de votre corps et de votre sexe. Pour vous assurer que votre système infernal fonctionne bien, entraînez-vous avant (un coureur cycliste très connu s'est fait gauler en flag lors d'un contrôle au tour de France)! Certains hommes vont jusqu'à se remplir le pénis à l'aide d'un cathéter, les femmes s'introduisant un préservatif plein dans le vagin. Soyez sûr de la personne à qui vous empruntez la pisse : un cadre qui fumait occasionnellement de l'herbe devait passer un test; assez inquiet, il demanda à l'un de ses enfants un échantillon d'urine pour le substituer au sien, manque de bol son test s'est révélé positif à la cocaïne! Si vous êtes vraiment coincés, les urines d'un animal domestique peuvent faire l'affaire, mais alors bonne chance pour la récolte! Faites attention à la température des urines que vous rendez : elles doivent être à 37°. Les urines doivent être conservées au frais. Un frigo suffira pour un jour ou deux, au-delà, utilisez un congélateur à -20°. Pour la décongélation, réchauffez doucement votre flacon au micro-ondes ou laissez tremper dans de l'eau très chaude. Pour garder l'échantillon à 37° lors du transport, un thermos devrait faire l'affaire.

Et oui, c'est compliqué de truffer avec efficacité! On vous le répète le mieux est encore de n'avoir rien consommé.

4. L'adultération (sabotage!)

Différents produits de consommation courante empêchent certains tests d'identifier les drogues (voir tableau page suivante).

5. «Le pipo»



En tout dernier recours, vous sachant pris au piège, il ne reste plus qu'à tenter un gros baratin. Inutile avec le test GS/SM, il est sûr à 100%.

Par contre, les tests immunologiques ne différenciant pas les différents produits d'une même famille, vous pouvez faire travailler vos talents de «tchatteur»: de nombreux médicaments courants peuvent produire des positivités aux opiacés, aux amphétamines ou à la coke. Certains produits anorexigènes rendent positif aux amphés, les carbamates (tranquillisants) provoquent des fausses positivités à la cocaïne. Vous pouvez aussi expliquer que vos rages de dents ne peuvent se calmer sans l'aide d'efferalgan codeiné, que votre bronchite chronique ne s'apaise qu'avec un peu de dinacode. Certains thés importés d'Amérique du sud, parfumés au coca, certains gâteaux aux graines de pavot peuvent être aussi un alibi pour une positivité à la coke ou aux opiacés (des médecins suisses en ont fait la démonstration récemment). En ce qui concerne le cannabis, c'est relativement fastoche -mais désagréable- puisqu'il peut suffire de rester une soirée dans une pièce où des gens fument du shit pour se retrouver positif! C'est vraiment immoral : non seulement vous ne consommez pas, mais vous prenez la fumée dans la

tronche, vous supportez les délires de vos potes, et en prime vous risquez de vous faire virer de votre boulot...Pour finir, si on vous reproche de pisser trop clair, dites que c'est de famille et que vous buvez beaucoup. Soyez persuasif et ça passera!

Si vous avez du fric et des notions d'anglais, vous pouvez tenter les produits «masquants», vendus par correspondance aux USA. La revue High-Times regorge de publicités pour des laboratoires qui proposent des pilules «test free» et autres infusions aux vertus protectrices. Certains comme le Goldenseal sont efficaces particulièrement pour les traces de cannabis.

Il existe même un n° de téléphone (Urine test information : 1 (900) 988 8463) fonctionnant tous les jours 24h/24h où des spécialistes vous conseilleront sur le meilleur moyen de gruger un test. Attention, c'est à New-York et c'est donc cher... mais la liberté n'a pas de prix.

- A lire : «Steal the urine test» d'Abbie Hoffman. Penguin books - 1987 -

Ji - Air, merci à Pascale Lagouge d'ASUD Lyon pour ses infos, et à Jimi pour ses «pilules magiques».

Métha & pipi.

Avertissement: les conseils et ruses proposés dans cet article ne sont ni destinés (ni applicables) aux personnes en programme méthadone. Inapplicables car, dans la composition actuelle du sirop de méthadone entre du xylose. Ce produit est un traceur recherché dans les urines des «méthadoniens». D'autre part, le dosage précis de méthadone est aussi parfois contrôlé. Ça veut dire que si vous absorbez un produit masquant, il masquera aussi la méthadone ou son traceur; si vous empruntez le pipi de votre toutou, il n'y aura aucune trace de méthadone, et ainsi de suite...

Pas destinés, car notre objectif n'est pas de poser problème aux nouveaux programmes qui subissent déjà de nombreuses difficultés. D'autre part, nous reconnaissons, dans certains cas et dans un certain cadre, l'utilité des analyses urinaires. Tant que ces analyses seront effectuées dans un climat thérapeutique et humain, et non d'autorité et de punition, Asud observera une certaine neutralité. Dans le cas où ces dépistages deviendraient un argument pour baisser les dosages ou virer tel ou tel «client» un peu gênant, nous nous ferons un devoir de fournir aux personnes en galère des urines» propres et méthadonnées».

Durée approximative de détection*

| | |
|---------------------|------------------|
| Héroïne | de 3 à 6 jours |
| Cocaïne et crack | de 2 à 4 jours |
| Amphétamines | de 2 à 4 jours |
| Méthadone | de 4 à 6 jours |
| Benzodiazépines | jusqu'à 7 jours |
| Ecstasy | de 2 à 5 jours |
| Cannabis | |
| • usage occasionnel | 7 jours |
| • usage régulier | plus de 30 jours |

* Le temps de détection varie d'une personne à l'autre, selon la prise de boisson et de nourriture, le métabolisme, la fonction rénale, la qualité de la dope utilisée, le mode et la durée d'utilisation et surtout de la sensibilité du test.

Tableau de sabotage

| Adultérant | Quantité* |
|-------------------|--|
| Collyre | 5 gouttes |
| Sel | 1/2 cuillère à café pour 10 ml d'urine |
| Vinaigre | 5 gouttes pour 7 à 10 ml d'urine |
| Javel | 1 goutte pour 5 à 10 ml d'urine |
| Savon liquide | 1 goutte pour 5 ml d'urine |
| Détergent liquide | 1 goutte pour 5 à 10 ml d'urine |
| Sang | 1 goutte pour 5 à 10 ml d'urine |
| Acide citrique | ? |

* Un échantillon typique d'urine est d'environ 60 ml.

* Il y a un inconvénient à utiliser son propre sang car les drogues que vous avez consommées y sont également présentes.

*Pour l'eau de javel et l'ammoniaque, leur odeur puissante risque de vous faire repérer.

Couple et VIH

(DÉSIR D'ENFANT CHEZ UN COUPLE sérodiscordant : HOMME SÉRO + FEMME SÉRO -)

64 ans à eux deux, Loïc et Lisa vivent ensemble en région parisienne. Ils se connaissent depuis douze ans déjà et sont en couple depuis 1990. Ils nous ont invité un dimanche pluvieux de novembre pour nous parler de leur désir d'avoir un enfant. Un enfant pour fonder une famille, pour célébrer leur union. Sur la table basse, Lisa dispose des tasses de chocolat chaud tout en racontant.

Il faut dire qu'à cette époque on affirmait encore que les enfants issus de parents séros étaient majoritairement infectés par le virus du sida. Tout cela a fini par m'angoisser à tel point qu'il y a un an environ, j'ai fait une sorte de dépression nerveuse. Il fallait que j'accepte l'idée que la science n'évoluerait pas.

LOÏC : Je voulais vraiment avoir un enfant de Lisa et je n'ai jamais pensé que nous pourrions adopter un enfant. Ça aurait été l'enfant d'un autre et, d'autre part, je reste persuadé qu'on nous aurait refusé l'adoption en raison de ma séropositivité.

Il y a eu 2 cas de séroconversion de la mère. Deux cas plus tardifs, plutôt attribués à une baisse de la vigilance chez ces femmes, après coup, ont été aussi constatés.

L'attitude des médecins ?

LISA : Le médecin est toujours resté assez évasif et nous devions lui «tirer les vers du nez». Nous avons dû formuler très fermement notre demande comme une résolution inébranlable. «Nous aurons un enfant de toutes manières en prenant la méthode du moindre risque !».

LOÏC : Des italiens, nous avons reçu des papiers pour monter un dossier, mais il s'agit d'une clinique privée qui est assez chère. Chaque essai de fécondation nécessite une hospitalisation de 4 jours et nous avons calculé que nous ne pourrions pas suivre financièrement cette affaire.

Comment cela s'est-il passé ?

LISA : Après le premier entretien on nous a dit de bien réfléchir. Je savais bien que je prenais un risque d'être contaminée par le VIH si nous avions des rapports non protégés. Au deuxième entretien, notre motivation était intacte et le médecin a commencé à nous expliquer comment nous pouvions faire.

Il y avait des examens à faire et il fallait aussi suivre le cycle d'ovulation par la méthode des températures.

Au troisième entretien, 2 mois plus tard, nous avons pu examiner les résultats des examens et les courbes de température. Pour chaque couple, on détermine ainsi une fourchette de deux jours qui dépend du cycle de chaque femme. Ensuite la procédure est simple, il faut avoir un ou deux rapports par jour dans la fenêtre qu'on nous a donnée et attendre la fin du cycle pour voir s'il y a des règles ou non.

Après des tentatives infructueuses, comment évolue votre réflexion, votre moral ?

Pouvez-vous vous présenter ?

LISA : Loïc a appris sa séropositivité en 1989, cela fait bientôt 6 ans. Je sais qu'il consommait des drogues et que tout est venu de là, mais nous en parlons peu. Il ne touche plus à rien de toute manière. Il tolère très bien l'AZT et peut en prendre sans problème. Depuis, la maladie est stabilisée. LOÏC : je shootais régulièrement de l'héro et de la coke, mais je n'ai jamais été vraiment accroché. Cela a duré quelques années. Un jour, j'ai appris ma séropositivité et j'ai tout arrêté. Lisa m'a accepté comme cela, dès le début nous avons utilisé des préservatifs pour faire l'amour. Nous avons uniquement des rapports protégés. Je culpabilise à fond sur l'idée que je pourrais la contaminer.

Comment est né ce désir d'enfant ?

LISA : Au début de notre couple, je ne comprenais pas vraiment toutes les implications qui découlaient de la séropositivité de Loïc. Lui pensait qu'un enfant lui était absolument interdit, tandis que moi je me fiais à sa bonne santé apparente : j'avais la certitude que nous vivrions normalement. Je pensais que la médecine avancerait très vite sur le sida et que cette situation serait temporaire. L'enfant est devenu au fil du temps un sujet tabou. Dans le fond de notre cœur on pensait à cet enfant, mais on n'osait pas en parler franchement.

Comment se sont déroulées les démarches ?

LISA : Pour commencer j'ai été voir un gynécologue réputé et cela s'est mal passé. «Ca ne va pas. Dans 5 ans votre ami sera mort et vous aurez simplement fait un orphelin». C'était clair et net, cette gynéco avait tout de même accepté de se renseigner sur le sujet. Elle m'a dit qu'en Italie, une équipe pratiquait le «lavage de sperme» avec de bons résultats. Il y avait apparemment des données encourageantes pour la première fois et nous nous sommes raccrochés à l'espoir que suscitaient ces statistiques : 59 inséminations pour 17 grossesses et surtout pas un seul cas de séroconversion chez la mère. L'échantillon était très faible, mais dans notre situation toutes les rumeurs demandent à être vérifiées.

LOÏC : Finalement nous avons atterri dans une maternité spécialisée. Le médecin nous a expliqué que l'étude des italiens portait sur un nombre de cas trop faible pour que les résultats soient concluants. Concernant l'insémination artificielle, il nous a expliqué qu'en France, en raison du risque encouru par la mère, il n'était pas possible d'en faire un acte médical. Le docteur nous a indiqué qu'ici il suivait des couples comme nous et en particulier, plus de 70 femmes suivies du début à la fin de leur grossesse. Il

LOÏC : De mon côté, j'ai l'impression que la décision s'est faite lorsque j'ai compris que le risque de contamination était «acceptable» vis à vis de notre désir d'enfant. C'était le «déblocage». Bien sûr l'angoisse est toujours là, mais j'ai l'impression que je peux la maîtriser parce que j'ai enfin des informations et que je peux rationaliser tout cela. J'aimerais tant pouvoir donner un enfant à la femme que j'aime, maintenant au moins je sais que ce rêve pourrait se réaliser.


LISA : Moi je ressens le risque différemment. La peur de la contamination augmente au fur et à mesure des tentatives. Ton amour est si fort, alors tu te dis que cela va être magique, tu espères que cela va marcher du premier coup, c'est tellement évident après tout ce par quoi nous sommes passés. C'était notre seul plaisir, il suffisait de faire l'amour et nous aurions un enfant. Maintenant je sens le risque qui est là, de plus en plus réel. Si ça ne marche pas au bout de 6 mois, il faudra que nous fassions le point. On est au pied du mur, c'est une grande responsabilité, un grand risque et un grand espoir !

L'avis des médecins

Le Pr HENRION, est médecin consultant à la maternité Beaudelocque de l'hôpital Cochin. A ce titre, il suit le parcours de nombreux couples sérodiscordants où l'homme est séropositif et la femme séronégative. Le Pr HENRION est aussi le président de la commission de réflexion sur la toxicomanie (commission HENRION).

ASUD ne pouvait pas trouver personne plus autorisée pour répondre aux questions légitimes que se posent usagers et ex-usagers séropositifs sur la difficile question du désir d'enfant.

(rappel : il ne s'agit ici que des couples avec homme séropositif et femme séronégative)

 Une question toute bête pour commencer. On parle du «sperme» qui transmet le virus, mais le sperme tout entier est-il contaminé ou bien les cellules reproductrices mâles (appelées spermatozoïdes) sont-elles quand même saines dans du sperme contaminé ?

Pr HENRION : C'est une question très intéressante, car si les spermatozoïdes d'un homme contaminé restaient sains, il serait théoriquement possible de «laver» en quelque sorte ce sperme et d'en tirer des cellules reproductrices saines. Malheureusement, il semble que le virus puisse adhérer à la «tête» du spermatozoïde.

Ce «lavage» du sperme a été expérimenté aux USA et, plus près de nous, en Italie à la clinique «San Paolo» de Milan. Justement nous appelons ce «lavage» du sperme la «méthode Semprini» du nom du clinicien Milanais. Les résultats sont controversés. Même si globalement le sperme traité semble moins contaminant, il y a au moins un cas aux USA dans lequel une femme, inséminée par le sperme traité, a été infectée par le virus du Sida. Ce cas fait l'objet d'un procès.

Pour schématiser, je dirais qu'en France, aujourd'hui, la majorité des cliniciens refusent cette technique «Semprini» qui ne paraît pas pouvoir garantir un risque absolument nul. Dans ces conditions, il s'agit d'un refus éthique, humain et technique, car ces médecins refusent l'idée que quelqu'un soit contaminé par un acte médical. D'un autre côté, on peut dire que cette technique élimine une partie des virus et qu'elle diminue la charge virale du sperme. Si dans un couple il y a un parfait accord autour de cette technique comme facteur de réduction des risques, pourquoi ne pas la pratiquer ? Si on ne peut pas annuler le risque, on peut probablement rendre le sperme moins dangereux pour la femme.

 Quel est le pourcentage de risque de contamination de la mère pour une conception ?

Pr HENRION : Pour simplifier, on sait que le risque de séroconversion pour la femme dans un couple qui n'utilise pas de préservatifs est au minimum de 7 à 8% par an. Trois ans de vie en couple dans ces conditions vont amener 1 femme sur 4 à la séropositivité au VIH. C'est beaucoup ! Par contre, dans un couple fidèle qui utilise le préservatif, ce risque est quasi nul, il n'y a pas de contamination de la femme.

Pour faire un enfant, il faudra bien entendu avoir des rapports sexuels sans préservatifs, et l'obtention d'une grossesse impliquera un risque de contamination de 5% dans les cas les plus favorables et si l'on respecte un certain nombre de précautions. Avec la «technique Italienne» incluant un lavage de sperme, ce risque baisserait peut-être en dessous de 4%, mais encore une fois rappelons que les données sont minces et qu'il n'y a pas eu de publication scientifique depuis 1992 pour confirmer tout cela. Je le dis parce qu'il est légitime que les gens soient informés autrement que par «la rumeur».

 Pourquoi faire suivre sa grossesse dans votre service ?

Pr HENRION : Pour réduire les risques ! Avant de se lancer dans l'aventure, on met tous les atouts du côté du couple.

- Eviter de risquer pour rien. Vérifier que la grossesse est possible : homme fertile et femme non stérile.
- Limiter le nombre de rapports. Déterminer la «fenêtre» de fécondité maximale de la femme et le nombre de rapports qu'il faudra avoir. La «fenêtre» se détermine avec la méthode des températures.
- Eviter les facteurs aggravant les risques de contamination lors de ces rapports. Vérifier le bon état physique de l'homme (au moins 200 «T4», 400 ou 500 c'est mieux) et peut-être le

mettre sous AZT, vérifier les voies génitales de la femme, dépister et soigner d'éventuelles maladies vénériennes (MST) qui faciliteraient la transmission du virus.

Eviter l'abattement psychologique, la détresse morale qui suit les tentatives infructueuses par exemple. Offrir un soutien psychologique.

En fait, on va informer et faire réfléchir sur la gravité d'une telle décision pour éviter les tentatives trop risquées. On estime que pour avoir cet enfant, le risque pour la femme d'être contaminée sera de 5% dans les cas favorables, mais montera à plus de 50% si le cas est défavorable. Le risque est décuplé !

Le message est donc : n'essayez pas d'avoir un enfant seuls dans votre coin. Venez prendre conseil à l'hôpital !

Où s'adresser ?

Pr HENRION : A Paris, hôpital Cochin, maternité Beaudeloque, service du Pr Henrion, consultation Puzos, 123 boulevard de Port-Royal 75014 Paris. Cette consultation intègre tous les services capables de traiter les problèmes de la conception de A à Z. Tél 16 (1) 42 34 12 01, Docteur Laurent Mandelbrot. En demandant Nathalie Crémieux, la psychologue, vous aurez aussi des renseignements sur les maternités en province.

Comment conclure ce tour d'horizon sur le désir d'enfant dans un couple sérodiscordant où la femme est séronégative et l'homme séropositif ?

Pr HENRION : Il n'y a pas de miracle, même si les risques de contamination de la mère et de l'enfant apparaissent moins importants qu'on ne le pensait il y a quelques temps. Ces couples doivent garder espoir, mais cela demande une très grande réflexion, car tous les problèmes

devront être mis à plat et cela peut être douloureux. J'ai parlé des cas «défavorables» à hauts risques, on devra alors se poser très clairement des questions comme : pourrez-vous élever l'enfant ? Avez-vous de la famille ? Gagnez-vous assez d'argent ? Quel est l'avenir de l'enfant ? Ce rapport à la mort est aussi très difficile à assumer pour de jeunes médecins. Les médecins hésiteront à donner trop de renseignements parce qu'ils éprouvent un malaise. Le couple veut avoir les informations et je lui donne raison, mais il faut comprendre combien on se trouve là dans une situation nouvelle où se mêlent social et médecine.

Des femmes ont été contaminées par le sida parce qu'elles ont voulu aller au bout de leur désir de maternité, mais il y en a d'autres qui m'envoient la photo de leur enfant et j'en suis heureux.

Propos recueillis par Etienne

Pour en savoir plus :

BEH N°44 ; 7/11/94

THE LANCET N° 340 ; 28/11/92

En Italie :

Augusto E SEMPRINI -
Giorgio PARDI
OSPEDALE SAN PAOLO
POLO UNIVERSITARIO Unita Socio
Sanitaria Locale n 75/IV
Via A Di Rudini, 8 - 20142 Milano
Tél 02/81841

En France :

Pr HENRION - Dr MANDELBROT
HOPITAL COCHIN
Port - Royal Beaudeloque
123 Bd de Port-Royal 75014 PARIS
Tél : 42 34 12 01

Sol En Si

43 79 60 90

Lieux d'accueil :

• 35 rue Duris 75020 Paris

43 49 63 63

• 41 av René Coty 75014 Paris

43 22 42 81

AIDEZ NOUS A STOPPER L'EPIDEMIE D'HEPATITE C !

Déjà 500.000 à 2.000.000 de personnes infectées en France, la contamination augmente. Les usagers doivent se mobiliser !

1) Ne partagez jamais votre matériel d'injection ! ne partagez ni votre seringue, nettoyée ou non à la javel, ni votre eau, ni votre coton, ni votre cuillère. N'utilisez que des seringues neuves, le virus C est très résistant.

2) La propreté peut vous sauver la vie ! lavez vous bien les mains; l'acide citrique (comme dans les «kits») est moins nocive que le citron ; nettoyez bien la cuillère ou la coupelle : elle doit être «nickel», désinfectez le point d'injection à l'alcool. De nombreux cas d'hépatite C pourraient être évités avec une bonne hygiène.

3) Attention au sang ! mettez un pansement sur les petites plaies et coupures. Si vous saignez, nettoyez bien les traces de sang (détergent ou javel). Emballez serviettes périodiques, tampons et cotons avant de les mettre à la poubelle. Si vous êtes infecté, ne donnez pas votre sang.

4) Ne partagez jamais ni rasoir, ni brosse à dents ! C'est naturel de se passer des affaires de toilette entre copains, mais attention, vous risquez la contamination.

5) Si vous avez l'hépatite C, prévenez votre entourage ! Prévenez le médecin, le dentiste.

6) En amour, jouez-la «sécurité» ! pensez toujours au préservatif.

7) Faites-vous dépister ! l'hépatite C est sournoise, elle progresse parfois sans symptômes.

8) Évitez les sur-infections ! faites vous vacciner contre l'hépatite B.

Essai comparatif des produits de substitution opiacés



La substitution est à la mode et c'est tant mieux. Mais quelles sont les particularités des produits disponibles? Quel est leur mode de prescription? Quels sont leurs éventuels dangers, avantages ou inconvénients?

L'équipe d'ASUD a mouillé ses veines, et a "testé" pour vous - en toute légalité - le moscontin, le skénan, la morphine injectable, le palfium, le dolosal, la méthadone, l'antalvic, l'eubispasme, le temgésic, le néo-codion et bien d'autres...mais la place nous manque! (et on en a marre). Attention nos observations sont relatives : on a constaté que, bien souvent, un même produit ne fait pas les mêmes effets suivant la personne qui l'utilise. Certains vous diront que la méthadone les endort, d'autres que ça les speede... etc.

- Modalités de prescription et de délivrance des médicaments contenant des substances vénéneuses.

| Liste | Ordonnance | Durée de la prescription |
|------------------------------|---|--|
| Stupéfiants (ex. tableau B). | Sur carnet à souches Chlorhydrate de morphine® Dolosal® Fortal® Palfium® Eubine® Moscontin® Skenan® | Limitée à 7, 14 ou 28 jours Pas de chevauchement entre deux prescriptions, sauf mention expresse. |
| Liste I Cas particuliers | Sur carnet à souches Temgésic® | Limitée à 12 mois, ou à 6 mois si remboursement par la Sécurité Sociale. |
| Liste I (ex. tableau A) | Simple ordonnance non renouvelable sauf mention expresse du médecin. Antalvic® Dicodin® Elixir parégorique® | Limitée à 12 mois, ou à 6 mois si remboursement par la Sécurité Sociale. |
| Liste II (ex : tableau C) | Simple ordonnance, prescription médicale renouvelable sur présentation de l'ordonnance sauf mention expresse du médecin. Eubispasme® Lamaline® | Limitée à 12 mois, ou à 6 mois si remboursement par la Sécurité Sociale. |



- Le carnet à souche.

Un bon toxique (carnet à souches) ne peut être exécuté par le pharmacien que pendant les jours qui courent à compter de sa date d'établissement et seulement pour la durée de prescription restant à courir.

Exemple : si vous attendez un jour pour aller chercher votre moscontin, le pharmacien vous déduira cette journée.

Veillez à ce que votre médecin ait correctement rempli votre bon toxique, sinon vous vous ferez jeter par les pharmaciens.

| Produits | Les équivalences | |
|----------------|------------------|---------------|
| | Dépend. moyenne | Dépend. forte |
| Dextropeyphène | 500 mg | 900 mg |
| Palfium | 70 mg | 100 mg |
| Méthadone | 40 mg | 80/100 mg |
| Morphine | 200 mg | 400 mg |
| Codéïne | 900 mg | 2 gr |
| Temgésic | 3 mg | 7/8 mg |

Toute pharmacie a le devoir et l'obligation de délivrer tout médicament prescrit sur une ordonnance par un médecin. Si le médicament n'est pas en stock, vous pouvez demander à votre pharmacien de le commander. Le pharmacien n'a pas à connaître le motif de la prescription ni à formuler d'avis sur cette prescription : il s'agit d'un secret médical dont seul votre médecin est détenteur.



| Produits | Principe actif et dosage (à l'unité) | Présentation | Prix et remboursement | Liste |
|---------------------------|---|---|-------------------------------------|-----------------------------|
| Morphine Lavoisier | chlorydrate de morphine 10 mg, 20 mg | ampoules injectables 1 ml (boîte de 7) | 13, 60 F 70% | S (stupéfiant) (7 jours) |
| Moscontin | sulfate de morphine 10, 30, 60, 100 mg | comprimés à libération prolongée (boîte de 14) | 60 mg : 122 F 65% | S (14 jours) |
| Skénan | sulfate de morphine 10, 30, 60, 100 mg | gélules à libération prolongée (boîte de 14) | 60 mg : 116,50 F 65% | S (14 jours) |
| Palfium | tartrate de dextromoramide 6,9 mg | ampoules injectables (b. de 7) comprimés sécables (b. de 20) | 26,80 F 21,10 F 65% | S (7jours) |
| Méthadone | chlorydrate de méthadone 5, 10, 20, 40 mg | sirop en flacon | encore inconnu | S (7 jours) |
| Temgésic | buprénorphine en comprimé : 0,2 mg en ampoule : 0,3 mg | comprimés sublinguaux (boîte de 20) ampoules injectables | 30,50 F usage hospitalier 65% | liste I |
| Dolosal | chlorydrate de péthidine 100 mg | ampoules injectables 2 ml (boîte de 5) | 20 F 70% | S (7 jours) |
| Eubispasme | poudre d'opium, 10 mg, codéthyline base, 12,5 mg | comprimés enrobés violets (boîte de 24) | 29,60 F 0% | liste II |
| Antalvic | chlorydrate de dextropropoxyphène 65 mg / cp. 1, 95 gr / boîte | comprimés blancs sécables (boîte de 30) | 19,40 F 70% | liste I |
| Néo-codion | camphosulfonate de codéïne 25 mg | comprimés enrobés verts (boîte de 20) | 11,10 F 40% | libre |
| Codéthyline Houdé | chlorydrate de codéthyline 5 mg | comprimés roses (boîte de 60) | 15,30 F 40% | libre |

* Evitez les produits contenant du paracétamol (Efféalgan codéiné, codoliprane, etc), ils sont très toxiques.

* Le Laudanum (liquide à base de teinture d'Opium) et le LAAM

(«super méthadone» d'une durée d'action de trois jours) sont deux produits très intéressants mais rarement utilisés. Le Laudanum existe pourtant depuis 1520 ! Le LAAM est quant à lui à l'étude.

Avantages

Inconvénients

C'est actuellement la seule substitution injectable intéressante. Bon en maintenance pour les inconditionnels de la shooteuse. Consommation possible à gérer, il est possible de se stabiliser à 2/3 prises par jour. Pas cher. Bonne défonce...

Constipation. Ampoules trop faiblement dosées. Très difficile à obtenir (certains usagers n'arrivent pas à contrôler leur consommation - à manier avec précaution). Maintient la dépendance à l'aiguille.

Excellent produit de substitution lorsqu'il est bien utilisé. Son effet retard évite les pics et permet une bonne stabilisation. Calme efficacement le besoin d'héro. Les différents dosages proposés permettent d'ajuster.

Le mosco est extrêmement dangereux en cas d'injection (contient du talc et de la cellulose). Constipation. Pas facile pour certains à gérer. Met longtemps à « monter ». Trop cher. Carnet à souches.

Voir Moscontin. Se digère mieux que le Moscontin.

Pareil que le moscontin.

Flash intense proche du speedball.
Effet assez proche de l'héro.
Décroche rapide mais violente (2 jours).

Usage compulsif très dur à gérer. Courte durée d'action suivie d'une descente déprimante (proche de la coke). Risque fort d'overdose.
Les comprimés sont dangereux à fixer.

Longue durée d'action (24h), donne bien la pêche. Effet anti-dépresseur. Stabilise bien. Casse le désir de dope (si dosage correct). Effet relaxant.

Décroche douloureuse et longue. Constipation, transpiration, baisse de la libido (au début du traitement) Uniquement utilisé dans le cadre de programme très contraignant.

Stabilise bien et permet de mener une vie « normale ». Relativement facile à obtenir malgré le carnet à souches. Peut être prescrit sur une durée d'un an. Efficace pour un sevrage progressif. Son action antagoniste bloque les effets des autres opiacés. Pas d'overdose. Effet plafond.

Les ampoules étant réservées à l'usage hospitalier, nombreux sont les UD qui, faute de mieux, injectent les comprimés, causant souvent des infections. Peu efficace sur les gens très accros.

Sa forte action sédatrice rend ce produit très utile pour les descentes de coke. Calme bien les douleurs. Dépendance pas trop forte.

Inintéressant pour une vraie substitution. Assomme et fait dormir. Prescription sur carnet à souches (75). Effet court. A doses élevées provoque hallus et tremblements.

C'est le codéiné le moins nocif. Atténue le manque (poudre d'opium). Utile pour un sevrage progressif ou pour prendre le relais d'autres produits de substitution plus forts. Inshootable.

Dépendance à la codéthyline. Cher et non remboursé par la sécu. Pas assez puissant. Provoque parfois des maux de ventre.

Atténue le manque. Bon produit pour décrocher. Pas cher, sur prescription simple.

Trop faible pour une substitution. Provoque une dépendance. Risque de troubles nerveux à haut dosage (hallus, etc).

En vente libre dans toutes les pharmacies. Le reste vous le savez tous... Calme le manque, montée chaleureuse. Donne la pêche. Utile en dépannage. Impossible à shooter.

Forte tolérance. Il est fréquent de voir des consos supérieures à 100 cps/j. Forte dépendance et décroche longue. Nausées. Provoque des fortes démangeaisons et des rougeurs. Risques d'ulcères et d'occlusions intestinales. Constipation. Ecoeurant (possibilité de nettoyer les cachets).

Comme le néo, il est en vente libre. Atténue le manque. Effets similaires au néo. Moins nocif que le néo. Les cps sont plus faciles à avaler que le néo. Mais vous devrez en avaler plus...

Dépendance à la codéthyline. Cher. Énerve parfois.

* Les informations contenues sous les mentions «avantages et inconvénients» sont le résultat d'un sondage réalisé auprès d'une centaine d'usagers. Selon l'objectif recherché (substitution, décroche, défonce...), un avantage peut devenir un inconvénient et vice versa...

«Un pharmacien nous écrit»

*Monsieur,
Pharmacien à la Clinique
«Liberté», j'ai eu l'occasion
d'apercevoir votre revue. Curieux
et toujours passionné par la toxicomanie et plus particulièrement
par les produits, j'ai lu avec
enthousiasme votre journal n° 7.
Je me permets de vous féliciter et
de vous encourager pour ce travail
et de vous apporter quelques
informations supplémentaires sur
la méthadone et les fonctions du
Pharmacien.*

Statut de la méthadone.

La rédaction du dossier d'A.M.M. est en cours, nous devrions pouvoir le soumettre en Novembre. Effectivement, il s'agit d'une des nombreuses étapes en vue d'une facilitation de la distribution de ce produit. Toutefois, la limitation des conditions d'utilisation de la méthadone relève exclusivement de la circulaire ministérielle n° 14 du 7 mars 1994. Quoiqu'il en soit, la méthadone est un toxique appartenant à la classe des stupéfiants et répond aux conditions de prescription et de délivrance de ces produits.

Interaction.

Elles sont de deux types et concourent à la modification de son effet. Elles portent soit sur le mouvement et la durée de l'effet, soit sur les cibles et l'intensité de l'effet.

Mouvement.

De nombreux produits diminuent le temps de présence ou la durée de la méthadone : Di-hydan*, Pyorédol*, Aparoxal*, Epanal*, Gardénal*, Kaneuron*, Alepsal*, Atrium*, Orténal*, Tégrétol*, Rifadine*, Rimactan*, Rifater*, Fucidine*, Laroxyl*. Enfin, pour d'autres produits comme les anti-infectieux, les

interactions sont peu documentées. Quant au Tabac et l'Alcool, ils diminuent avec certitude le temps de présence de la méthadone.

D'autres, au contraire, augmentent ce temps de présence et allongent sa durée d'action sans augmentation d'effet :

Edalène*, Tagamet*, Azantac*, Raniplex*, Floxyfral*, Thamacétat*, Alcaphor*, Soludactone*.

Inversement, la méthadone modifie le mouvement dans l'organisme de l'AZT (Rétrovir*) ce qui nécessite une adaptation de ce traitement antiviral chez un patient substitué.

Cibles.

Soit les produits majorent les effets de la méthadone et révèlent sa toxicité, soit ils s'y opposent et la rendent inefficace. Ainsi, il est déconseillé d'y associer d'autres opiacés (opium, héroïne, morphiniques, codéinés, et apparentés...), d'autres substances conduisant à des pharmacodépendances (cocaïne, L.S.D., Ecstasy..., Survector*...), des produits dépresseurs centraux (anesthésiques, analgésiques centraux, tranquillisants mineurs comme les anxiolytiques, tranquillisants majeurs comme les neuroleptiques, alcool...) ou des produits responsables alors d'intoxication (Marsilid*, Niamide*), car ceux-ci majorent les effets de la méthadone jusqu'à en révéler la toxicité. Enfin, il est déconseillé d'y associer le Temgesic*, ou les produits qui s'opposent aux effets des opiacés (Narcan*, Nalorphine* ou Nalorex*...).

Droit de réserve du pharmacien (réponse au Dr BENHAMOU).

Il s'agit d'une liberté essentielle dans le cadre de l'exercice d'une profession parfois difficile. De même que les médecins ne sont pas tenus dans

l'exercice de leur art de pratiquer une interruption volontaire de grossesse, le pharmacien peut refuser la vente d'un produit ou la délivrance d'une ordonnance. Ainsi, nul ne peut être contraint de participer à un traitement quel qu'il soit, s'il lui semble contraire à ses principes, sa morale ou son éthique et à condition qu'il ne mette pas en péril la santé du patient. En ce qui nous concerne, il est important de comprendre qu'aucun de mes confrères ne peut être contraint à faire de la substitution ou de la prévention. L'exercice de notre profession doit être libre et éclairé. Il est toujours préférable d'informer et de convaincre que d'imposer.

Injonction thérapeutique.

Il existe des arguments expérimentaux s'opposant au sevrage forcé et rappelant que le fait de supprimer à un animal tolérant et dépendant, un produit, renforce et confirme la pharmacodépendance du cobaye pour ce produit. Je tiens à votre disposition la bibliographie scientifique de langue anglaise s'y rapportant.

Message personnel

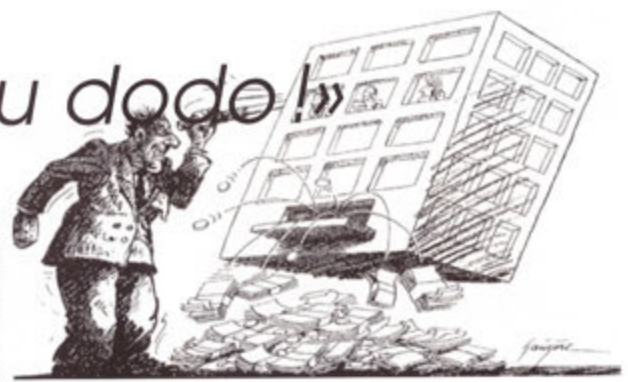
Défendre l'extension des programmes de substitution c'est aussi : ne pas générer des toxicomanies primaires et des intoxications par des produits substitutifs chez des personnes dépendantes ou non aux opiacés. Ainsi, la méthadone est un médicament, il importe de ne pas voir apparaître des détournements de son emploi.

Encore toutes mes félicitations pour votre travail et comptez sur ma collaboration (quoiqu'il me semble important de ne pas parasiter votre tribune par des interventions trop médicalisées).

P. Beauverie



Social : «allez au dodo!»



Il y a 117 000 logements inhabités à Paris et 309 000 en Ile de France. 5 000 000 de m² de bureaux vides en Ile de France. A côté de ça, la situation sociale s'aggrave, des dizaines de milliers de sans abris sont à la rue, des jeunes, des personnes âgées, des familles, et bien sûr des usagers de drogues.

Et pourtant! Le 11 novembre 1945 le général de Gaulle fit voter une loi qui autorisait la réquisition par le préfet des logements vides et innocupés au profit des personnes sans abris au profit des personnes sans abris et mal logées. Cette loi confirmée en 1958 n'a jamais été appliquée. en 1958 n'a jamais été appliquée. Encore un pas de plus vers l'exclusion

Il n'y a qu' environ 15 000 places d'hébergement à Paris et en Ile de France. S'il n'y en a que très peu pour les ex-usagers, il y en a encore moins pour les usagers malgré les promesses des gouvernements successifs. Malgré le fait que la loi reconnaisse bien depuis peu la méthadone comme un médicament, la majorité des associations n'acceptent que des personnes sevrées, bien que l'on sache parfaitement que le logement est la clé d'entrée pour aborder l'ensemble des difficultés sanitaires et sociales des usagers.



Les différents problèmes des dispositifs d'hébergement.

Le logement privatif, à cause des nombreuses contraintes (caution, revenus imposés, etc ...), reste inaccessible pour toutes les populations

en situations précaire. Le logement social est de plus en plus difficile à obtenir : diminution des budgets donc diminution des capacités d'accueil des dispositifs d'insertion par le logement (CHRS). De plus, les conditions d'admission sont de plus en plus sévères et les usagers de drogues sont, en règle générale, évincés des dispositifs d'urgence par les travailleurs sociaux qui redoutent une mauvaise influence, de leur part une mauvaise influence, de leur part (prises de produits, bagarres, etc). Même certains squatters sont hostiles aux usagers de drogues !

Il y a une totale absence de lieux de transition qui permettent de trouver une posture après le sevrage. Seule l'association Charonne offre cette prestation.

Pour les lieux d'hébergement d'urgence qui acceptent les usagers de drogues, il n'y a que le «sleep-in» et ses quelques places qui existent sur toute la France, alors que l'on sait toute la France, alors que l'on sait qu'il y a entre 200 000 et 300 000 usagers, dont la moitié en Ile de France : une aberration !!!

Quant aux centres de posture, notamment les centres qui permettent une réinsertion sociale et professionnelle, les listes d'attente sont si longues que les plus endurcis se découragent. Triste bilan, alors qu'il n'y a pas si longtemps, les responsables politiques nous ont promis monts et merveilles !

Guide pratique.

Le CDSL (Comité Des Sans Logis) en association avec le DAL (Droit Au Logement) ainsi qu'un collectif associatif nouvellement créé, le GRAL (Groupe Réflexion Action Logement) ont une permanence tous les samedis et surtout font régulièrement des actions «coup de poing» en réquisitionnant des immeubles inhabités pour y installer des personnes à faibles revenus (RMI). Ces actions sont de plus en plus plébiscitées par

des personnalités de tous bords. En ce qui concerne les centres d'hébergement, ils sont si nombreux qu'il est impossible de donner toutes les adresses, d'ailleurs elles figurent dans un livre qui existe déjà. Malheureusement, pour bon nombre de ces centres, il y a très peu de chances de trouver une place si l'on est pas introduit par une assistante sociale. Donc le meilleur conseil que l'on puisse vous donner, c'est de vous adresser à un BAS (Bureau d'Aide Sociale) bien pratique pour faire toutes vos démarches. Dans chaque mairie il y a un BAS, et, de plus, il existe plusieurs BAS pour les sans domicile (voir les adresses à la fin). Vous pouvez aussi contacter la permanence d'ASUD où une assistante sociale pourra vous orienter.

Henri

Adresses utiles.

- L : 10 rue du Moulin de la pointe, Paris 13, M° Tolbiac. Tél : 45 65 30 26
Permanence : le mardi et vendredi de 14h à 18h, le samedi de 10h à 12h.
- Le DAL : 3 bis rue Vaucouleurs, Paris 11. Tél : 40 21 83 81
- Le Sleep in : 61 rue Pajol, Paris 18, M° Marx Dormoy. Tél : 42 09 55 99
- ASUD : 247 rue de Belleville, Paris 19, M° Télégraphe.
Tél : 44 52 96 73
Permanence : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 18h. Assistante sociale le lundi et jeudi.
- Bureau d'Aide Sociale des sans domicile fixe : Pour les moins de 28 ans : 212 rue de Belleville Paris 20.
Pour les plus de 28 ans : • de A à I, aller au 5 bis rue Stendhal Paris 20.
• de J à Z, aller au 2 place Mazas Paris 12.
Pour les femmes et les couples : 1 rue de Joinville Paris 19.



Province

ASUD 76. **Pour parler aux toxicos.**

La toute nouvelle antenne rouennaise de l'ASUD - Auto-support des usagers de drogues et prévention du sida - vient de naître. Il s'agit de la onzième émanation régionale de cette association qui s'adresse directement aux toxicomanes, à leurs proches et parents. «Nous cherchons un local, mais nous avons déjà une permanence avec répondeur téléphonique», déclare en guise de préambule le tout nouveau Président Jean-Paul Massé.

«Il faut un relais aux intervenants en matière de toxicomanie. Nous sommes de nouveaux interlocuteurs, et nous parlons du monde des toxicos en connaissance de cause. De ses drames surtout...»

Jean-Paul a bien connu la dame blanche, par le passé, cette héroïne du plus mauvais roman qui puisse s'écrire.

Responsabiliser.

Accro, miné par des problèmes de santé, il a réussi à s'en sortir et consacre aujourd'hui toute son énergie à ce nouveau type de dialogue que propose ASUD. Le sida et les overdoses ont tué déjà pas mal de ses relations, parfois des amis. «Je ne veux plus qu'on puisse dire, comme dans les années 70 : «un bon drogué est un drogué mort !»

Il faut responsabiliser les toxicos, pouvoir leur proposer l'échange de seringues. A Rouen, beaucoup de pharmaciens sont rétifs. Ils vendent les shootes par trente (!) et le fameux stéribox, il faut le chercher...»

Jean-Paul Crevel, secrétaire de l'association, est lui aussi un repenté de la dope. Non dénué d'humour, il affirme être «bien vu des services de police. D'ailleurs nous sommes allés voir le SRPJ et les RG, et certains nous ont même encouragés dans

notre nouvel engagement. De toute façon, la dope» -lire l'héroïne- «dans le meilleur des cas, ça finit en prison. Et ce n'est certainement pas une solution. En France, la répression l'emporte sur la prévention. Il nous faut aider à éduquer, à changer les mentalités. Seuls moyens pour freiner la transmission du virus, très important chez les toxicos.»

Pierre-Philippe Rabiaux occupe les fonctions de trésorier d'ASUD. Et cet ancien cadre bancaire au chômage prend son rôle très au sérieux : «j'ai présenté un budget prévisionnel de dépenses destiné à faire fonctionner

un bureau, une salle d'accueil, et à employer un CES. C'est calculé au plus juste...»

Jean-Paul Massé déplore pour sa part l'engagement timide de la France dans les programmes méthadone, qui s'adressent aux toxicos de longue date : «les centres méthadone sont au nombre de 200 sur notre territoire. Il y en a 17 000 en Grande-Bretagne, 5 000 en Allemagne et 8 000 aux Pays-Bas... L'entente entre les ministères, Santé et Intérieur, reste à réaliser. Et puis il y a le droit au logement, au travail...»

• *article paru dans Paris Normandie,*
29/12/94

ASUD Montpellier
28 rue du Pont de Lattes
34000 Montpellier
67 20 20 89

ASUD Reims
c/o AIDES
15 rue Albert Réville 51100 Reims
26 49 96 10

ASUD 57
c/o AIDES lorraine nord
16 rue e la falogne 57000 Metz
87 37 24 25

ASUD 37
c/o Elisa 2000
22 bis avenue de Grammont
37000 Tours
47 20 08 99

ASUD Nîmes
34 rue Roussy 30000 Nîmes
66 21 34 10

ASUD Annecy
c/o Didier Coffet
8 rue Chanteloup
74000 Annecy le vieux
50 23 11 49

ASUD Côte d'Azur
c/o AIDES

11 bis rue Rouget de l'Isle
06000 nice
93 13 61 61

ASUD Lyon
61 av Jean - Jaurès 69007 Lyon
78 69 22 08

ASUD Avignon
c/o AIDES
BP 30 84000 Avignon
90 88 92 66

ASUD Armor
c/o Margot Gervais
98 04 29 55

ASUD Toulouse
c/o Fabienne Godard
Le Village 31450 Issus
61 42 22 87

ASUD Rouen
c/o J.Paul Masset
15 rue du Renard
76000 Rouen
35 71 80 79

ASUD Marseille
c/o MDM
22 place Jean-Jaurès
13001 Marseille
91 48 65 00



Merci Asud Montpellier!

Le 7 octobre 1994, ASUD Montpellier inaugurait la première «salle d'injection propre» de France. Cette première a bénéficié d'une grosse couverture médiatique, et a provoqué tout un tas de réactions passionnées, du P. Olivenstein dénonçant l'initiative d'ASUD comme infantilisant les usagers de drogues, aux associations Médecins Du Monde et Aides la soutenant, la préfecture la menaçant, le ministère de la santé flippant, et un prêtre anonyme lui versant un chèque de 100 000 francs! Même le maire de Montpellier, Mr Frêche, y perdait son latin, commençant par soutenir Asud, puis faisant marche arrière, pour finalement lui offrir les vacations d'un médecin. En tous cas, personne n'est resté indifférent face à cette action audacieuse menée par les usagers eux-mêmes. Et oui M. Olivenstein, retrouver une citoyenneté ça commence par prendre soi-même son propre destin en main.

Pourquoi une «salle d'injection»? Comment fonctionne cette salle? Ne vous laissez pas embobiner par les journaux à sensation et les pseudos spécialistes aigris, écoutez plutôt les explications d'Estelle Dolé, Présidente d'Asud Montpellier et initiatrice courageuse de ce lieu novateur...

ASUD : explique pourquoi et comment tu as initié la première salle d'injection propre en France.

Estelle : cette salle est la continuation logique de notre action. Depuis déjà deux ans nous avons ouvert une maison, prêtée par l'association

Aides, aux usagers de drogues. Dans ce local les «toxs» sont accueillis sans conditions ; ils peuvent s'y laver, s'y reposer, y discuter, se renseigner, manger, piquer du nez, il leur est juste demandé de respecter le lieu et les gens qui y travaillent. Très rapidement nous avons été confrontés à des usagers particulièrement marginalisés, souvent SDF, se shootant n'importe quoi, n'importe comment et n'importe où. Nous avons commencé à leur proposer du matériel stérile, puis un endroit tranquille pour shooter, mais uniquement des produits légaux. En fait, cette salle est ouverte déjà depuis août 1993. Un réseau de 30 médecins travaillent avec nous pour les soins et la substitution.

A : comment fonctionne cette salle?
E.D : la salle est ouverte de 13h à 18h les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Un ex-usager en est responsable, il veille à ce qu'il n'y ait jamais plus de deux personnes à la fois et que les règles d'hygiène soient respectées. Chaque usager a 1/2 heure pour fixer, après il peut aller se reposer au salon ou partir. Le deal est interdit, et si un mec est trop défoncé, on fait en sorte qu'il ne shoote pas.

A : pourquoi n'êtes-vous pas ouverts le week-end et la nuit ?

E.D : nous n'en avons malheureusement pas encore les moyens! Notre équipe est insuffisante, le travail est très épuisant nerveusement. Les gens qui viennent ici se sont fait jeter de partout, ils sont complètement marginalisés et démunis, leur demande affective et matérielle est très forte. Tout ça est lourd à gérer. Nous, nous n'avons personne sur qui nous décharger. Et puis nous tenons à conserver un minimum de vie privée, c'est d'ailleurs pour cela que nous fermons le mercredi, pour nous occuper de nos enfants.

A : Et si un «accident» arrivait...

ED : je crois qu'il est moins dangereux pour un «tox», de faire une OD

à ASUD, que seul dans une cave! Ici son malaise sera immédiatement pris en charge, dans la rue il risquerait la mort. Nous sommes en relation permanente avec des médecins et toute l'équipe a reçu une formation par Médecins Du Monde. Nous savons exactement comment réagir en cas de «pépin». Et puis, en tant qu'usager on a quand même un peu d'expérience dans ce domaine...

A : Où en es-tu au niveau légal ?

ED : nous fonctionnons sans autorisation, mais aussi sans interdiction. Le Préfet a annoncé notre fermeture partout sauf ici! Nous avons négocié avec la Direction Générale de la Santé un statut expérimental qui avait été dans un premier temps accepté. La D.G.S. était d'accord pour nous aider à tenir un programme de substitution injectable au temgésic, malheureusement le ministère a fait pression pour tout annuler. Toutefois, nous gardons le soutien du maire de Montpellier, de la police locale (!), des riverains et des associations de lutte contre le sida. C'est plutôt pas mal, non? Et comme le dit Mr Frêche, «la vie est plus forte que le droit!»

A : Que penses-tu des intervenants en toxicomanie qui disent que tu encourages les mecs à continuer à shooter? Que tu les infantilises?

ED : je préfère les voir fixer ici dans des conditions décentes que crever comme des chiens dans la rue. Si c'est ça infantiliser, j'assume totalement! Au lieu de critiquer bêtement, ces personnes devraient venir voir sur place. Il faut arrêter de se voiler la face, est-ce qu'on met en place des programmes d'échanges de seringues pour que les mecs fassent du tricot? Il faut savoir que certains usagers de drogues ne sont pas encore capables de renoncer à la seringue. Doit-on pour autant les éliminer? En matière de toxicomanie il faut savoir être patient et accepter les gens comme ils sont.

Informations Méthadone

Bonnes nouvelles : la méthadone a enfin reçu l'autorisation de mise sur marché (AMM), des nouveaux centres continuent de s'ouvrir un peu partout en France (mais pas assez encore), et, à compter du 31 mars 95, les «méthadoniens» suivant un programme, étant en règle avec la sécurité sociale et jugés «stabilisés», pourront être pris en charge par un médecin de ville. La méthadone sera alors prescrite sur carnet à souches, comme tous les médicaments classés au tableau des stupéfiants, et délivrée par une pharmacie. Mais quel sera son prix? Quel en sera le mode de remboursement? Quels seront les critères pour juger de cette éventuelle stabilisation «libératrice»? ASUD suivra l'affaire avec beaucoup d'attention ...

Angoisse.

La Pharmacie Centrale des Hôpitaux (dépendant de l'Assistance Publique) qui, jusqu'à ce jour détient le monopole de la production de méthadone en France, menace - aïe, ouille! - de faire grève! La méthadone ayant obtenu l'AMM, sa fabrication sera désormais confiée à un laboratoire privé, et la Pharmacie Centrale n'aura plus le droit de s'en occuper. Ça fout en rogne leur équipe de médecins et de pharmaciens qui s'était battue pour que la méthadone obtienne enfin le statut de médicament. Eh, ho! déconnez pas, on est de tout coeur avec vous, mais ne nous obligez pas à retourner pécho dans la rue.

Débile!

Le 28/11/94 la cour d'appel de Paris

a confirmé le crime horrible d'Alain Pinhas : avoir importé de Belgique 97 gélules de méthadone, prescrites par un médecin. Il a été condamné à 2 mois de prison avec sursis et 2 000 frs d'amende. pour trafic de stupéfiants. La justice française considère la méthadone comme un stupéfiant sans aucune utilité médicale, un mois et 3 jours plus tard le ministère de la santé donne à ce même produit l'autorisation de mise sur marché. Allez comprendre... Il est vraiment urgent que le ministère de l'intérieur s'accorde avec le ministère de la santé!

vos médecins soient bien au courant. C'est important car l'AZT agissant sur le foie, il est possible, dans certains cas, qu'il faille modifier et adapter les dosages de ces produits, par exemple augmenter la méthadone et baisser l'AZT. En ce qui concerne l'héroïne ou les autres produits de substitution, nous vous conseillons aussi d'en tenir informé votre médecin. N'oubliez jamais qu'il s'agit de protéger votre santé!

Pas bô.

Le centre LOGOS, distributeur agréé de méthadone pour la ville de Nîmes

cumule à lui tout seul l'ensemble des mauvais exemples : chantage aux vacances, aux dosages, infantilisation forcée des patients, etc.

Voir page régionale (espérant que nos correspondants locaux n'en feront pas les frais).

A lire.

Un bouquin hyper complet sur le traitement à la méthadone

écrit par des médecins américains et adapté par des médecins suisses. Ce manuel présente avec clarté les règles de l'art de la conduite efficace du traitement à long terme des héroïnomanes (nous!) à la méthadone. Franchement, sa lecture devrait être obligatoire pour tout le personnel des centres français. On apprécierait beaucoup de voir nos «soignants» mettre en pratique les recommandations proposées... Les méthadoniens aussi devraient être très intéressés par sa lecture. Informez-vous!

Intéressant.

En Écosse, les pharmaciens délivrent quotidiennement la méthadone aux usagers de drogues engagés dans un programme. Cette solution permet l'accès à la méthadone aux personnes vivant hors des grandes villes. Après une phase d'inquiétude, les pharmaciens ont trouvé l'expérience enrichissante, à tel point que certains d'entre eux ont également organisé des échanges de seringues et aménagé leur officine pour offrir une certaine intimité à leurs nouveaux clients.

Métha & AZT.

Si vous êtes à la fois sous méthadone et sous AZT, faites gaffe à ce que

• «Traitement à la méthadone» Édition Médecine et hygiène, diffusion en France par Vigot. (Prix: 340 F)





Quoi de neuf doc ?

Pour la salle d'injection de Montpellier

Lorsque vous lirez ces lignes, je ne sais pas si les autorités auront pris ou non le risque de fermer la «salle d'injection» ouverte par ASUD-Montpellier. Mais les réactions passionnées, et souvent hors de toute mesure, que cette initiative a provoqué méritent qu'on tente une explication.

La «salle d'injection» pose deux types de problèmes différents : l'injection et ce qu'on s'injecte. Le premier, qui renvoie à la «persécution rituelle des drogués» (Thomas Szasz), est lié à ce que notre société est prête à accepter en matière de visibilité des usagers, et en particulier, des plus désocialisés d'entre eux. Vaut-il mieux que les toxicomanes marginalisés s'injectent des produits, quels qu'ils soient dans des chiottes de bistrot, des squatts, des sanisettes ou dans la rue ou est-il préférable qu'ils disposent d'un lieu où ils peuvent le faire dans une relative tranquillité et dans des conditions d'hygiène acceptables ? Ainsi posée, la question ne fait guère de doute. D'autant que tout dispositif qui permet d'entrer en contact avec les toxicomanes les plus exclus est le bienvenu. Et c'est pour cela que de tels lieux existent déjà dans plusieurs pays européens (on les appelle «Fix-Räume» dans les pays de langue allemande). Le fait qu'en France la «salle d'injection» ait été vécue comme une provocation et une entreprise extrémiste et non comme une initiative sanitaire montre à quel point notre pays, y compris le ministère de la Santé, refuse la logique de la réduction des risques et avance à reculons.

Souvenons-nous : il aura fallu attendre le 13 mai 1987 pour que, sida oblige, les seringues soient mises en vente libre et cette mesure n'a alors été suivie d'aucune campagne d'information tant en direction des usagers que des pharmaciens. De plus, le port d'une seringue, même neuve, continue à être pénalisé pour «présomption d'usage». Enfin, le texte permettant aux associations qui le désirent d'échanger des seringues se fait toujours attendre et, comble du paradoxe, la salle d'injection semble bien être utilisée comme prétexte par le ministère de l'Intérieur pour bloquer sa signature...

Le second problème tient à ce que l'on

s'injecte dans la «salle de shoot» de Montpellier. Ce sont exclusivement des produits prescrits par des médecins. Et là, deux difficultés surgissent. Tout d'abord, la plupart de ces produits se présentent sous forme de comprimés et sont donc «détournés de leur usage» pour être injectés. Ensuite, ils ont été présentés par la presse comme des «produits de substitution à l'héroïne». C'est, certes, le cas du Temgésic mais nullement celui du Valium et moins encore de l'Orténal, un mélange de phénobarbital et d'amphétamine indiqué dans le traitement des crises d'épilepsie. Le fait que certains médecins soient assez irresponsables pour fournir à des usagers de drogues ce produit bon marché, qui se prescrit sur ordonnance simple et qui est particulièrement dangereux pour la santé lorsqu'il est injecté, mérite d'être souligné. Et, à ma connaissance, seul ASUD-Montpellier a dénoncé les pratiques irresponsables de ces médecins. Que ce soit une association d'usagers qui ait eu ce courage en dit long sur la confusion des temps et accentue encore un sacré paradoxe : dans notre pays, ce sont des usagers organisés et non des professionnels de la santé qui ont pris l'initiative de la première salle d'injection !

Le type de produits injectés dans la «salle de shoot» soulève donc au moins trois questions. La première : à l'exception de la méthadone qui reste rare, aucun des produits de substitution à l'héroïne (Temgésic comprimés, Moscontin, Skénan) n'est adapté à la substitution orale à l'héroïne et oute peuvent être injectés avec les dangers que cela comporte. Que les toxicomanes détournent les produits de leur usage ou de leur voie d'administration n'est tout de même pas un scoop ! Mais les pouvoirs publics doivent prendre leurs responsabilités et mettre à la disposition des médecins des produits adaptés à la substitution orale. On en est loin puisque la buprénorphine (c'est la dénomination commune interna-

tionale du Temgésic) qu'on nous promet pour la substitution se présentera, paraît-il, sous forme de ... comprimés !

Deuxième question : ni les médecins, ni les pouvoirs publics ne peuvent éluder plus longtemps la question de produits de substitution à l'héroïne sous forme injectable même si de tels produits doivent être réservés à certains usagers incapables, dans un premier temps, de faire le deuil de l'injection. Troisième question : le Maire de Montpellier, Georges Frèche qui avait dans un premier temps soutenu la salle d'injection aurait déclaré qu'elle perdrait toute utilité à partir du moment où des places méthadone seraient disponibles (notons au passage que les places méthadone de Montpellier qui ne devaient pas voir le jour avant plusieurs mois ont été, comme par miracle, débloquentées...). Eh bien ! M. Frèche a dit une grosse bêtise. Mettre sous méthadone des gens qui se shootent exclusivement du Valium ou de l'Orténal n'a aucun sens. Et ceux qui se sont depuis si longtemps opposés à la méthadone parce qu'elle est une forme de «contrôle social» auraient, pour une fois, raison. Faut-il répéter que la méthadone, surtout quand le nombre de places est ridiculement bas, ne s'adresse pas à des «speed-freaks» mais d'abord à des héroïnomanes qui sont las de l'existence qu'ils mènent même s'ils ne parviennent pas à arrêter l'héroïne ?

Au final, la salle d'injection se situe au carrefour de toutes les hypocrisies, de tous les faux-fuyants et de toutes les méconnaissances françaises. J'en profite donc pour saluer Estelle Dolé et ses amis d'ASUD-Montpellier pour leur courage et leur sens des responsabilités. Et je souhaite que Médecins du Monde, Aides et l'association montpelliéraine «Réduire les risques» s'associent à cette entreprise novatrice.

Docteur Bertrand Lebeau

POUR REAGIR
... ECRIVEZ-NOUS
206 RUE DE BELLEVILLE 75020 PARIS



Ecstasy

L'Ecstasy ou XTC ou MDMA -soit le méthiléné-dioxi-méthamphétamine qui en est la substance active- a été mise au point au début du siècle, et brevetée en 1914 comme coupe faim par le laboratoire allemand Merk - à qui on doit déjà la commercialisation de l'héroïne - Elle fut «redécouverte» vers la fin des seventies, et sa consommation est restée légale jusqu'en 1985. L'ecstasy est classé comme stupéfiant; posséder, transporter, céder ou vendre ces petites pilules est donc interdit et réprimé par la loi française.

Drogue euphorisante, désinhibitrice, sensuelle, l'ecstasy devient rapidement La pilule de l'Amour. Pas de dépendance physique, pas d'injection, l'ecstasy est la drogue à la mode et séduit de nombreux night-clubbers. Son prix à l'unité varie entre 150 et 300 francs, elle se présente sous forme de comprimé ou gélule, de couleur variable et porte souvent un nom bizarre (comme pour les acides) : «cochon rose», «calif», «colombe», «burger», etc.

Malheureusement, la majorité des drogues vendues sous le nom d'ecstasy ne contiennent qu'une dose minime de MDMA voire même pas du tout. Quelque soit la pilule que vous gobez soyez très prudents, en espérant que cet article vous y aidera... bonne lecture.

Les effets de l'ecstasy se ressentent 30 à 60 minutes après «gobage» - tout dépend si on a l'estomac vide ou pas - et provoque une montée de chaleur dans le corps, une hilarité, un besoin de communiquer, de toucher, d'écouter, de danser, d'aimer...

bref une expérience très agréable. Plus technique et nettement moins cool, vous subirez une baisse de tension avec une augmentation de la température du corps, une accélération du rythme cardiaque, une transpiration soudaine et la dilatation des pupilles.



Certaines personnes peuvent avoir des vertiges, ou même vomir. Dans ce cas, pas de panique, ces effets se dissipent rapidement. Il est fortement déconseillé à toute personne atteinte du diabète, d'athisme, d'épilepsie, d'hypertension, de psychose ou qui a des problèmes cardiaques, de consommer de l'ecstasy.

Contrairement à l'acide (LSD), un comprimé d'ecstasy (une dose normale) ne provoque ni hallucinations exacerbées, ni troubles de la pensée si c'est le cas, c'est que vous vous êtes fait arnaquer. L'effet maximum dure environ de 2 à 4 heures, qui sont suivies par une descente agréable de quelques heures. Il est possible par la suite de ressentir de la fatigue ou d'être défoncé pendant plusieurs heures sans dormir, donc restez cool!

Surtout, laissez les effets se dissiper naturellement! La seule chose dont vous ayez besoin pour la descente c'est de bonne compagnie (pas du rohypnol)!

On a très peu d'informations fiables sur les effets de la MDMA sur le cerveau et le corps après une prise régulière, alors faites gaffe.. Bien qu'il n'y ait pas de dépendance physique, il est conseillé de ne pas en prendre régulièrement.

L'ecstasy étant produite et vendue illégalement, il n'y a pas de tests de contrôle de la qualité (ça existe en Hollande dans les raves). Aussi vous ne pouvez pas être sûr de ce que vous consommez. Beaucoup de substances sont vendues comme ecstasy, comme le speed, ou la kétamine (et tout un tas d'autres saloperies...) La kétamine - produit cousin du PCP ou «poudre d'ange» - est un anesthésiant utilisé en chirurgie, et n'est pas idéale pour s'éclater. En faibles doses, elle provoque des hallucinations, en fortes doses elle provoque :

paralysies, pertes de conscience et cécité temporaire.

Un comprimé d'ecstasy est en général dosé entre 75 et 150 milligrammes de MDMA. Il faut éviter d'en gober plusieurs d'un coup sous peine de subir des hallucinations, des psychoses paranoïaques, voir d'y laisser sa peau! Il semble également qu'ecstasy et méthadone ne fassent pas bon ménage: 2 personnes décédées après un excès d'ecstasy lors d'une rave avaient aussi consommé de la méthadone. Dans la plupart des cas mortels, les victimes participaient à des soirées «rave» où l'ecstasy est utilisée comme «drogue à danser». (attention, les «rave party» ne sont pas forcément des rassemblements de «gobeurs». La musique jouée dans ces soirées a ses adeptes qui ne sont pas obligatoirement des usagers d'ecstasy). Dans ces conditions, l'activité physique étant intense, la température ambiante élevée, l'hyperthermie (fièvre élevée jusqu'à 42° qu'on ne peut plus faire baisser) menace. Cet état peut provoquer des hémorragies et plein d'autres trucs graves du style arrêt du coeur.

Conseils pour les ravers gobeurs : porter des vêtements amples et souples (évitez les chapeaux), arrê-

ter régulièrement la danse pour se rafraichir, mais en évitant les boissons alcoolisées. Il faut transpirer et beaucoup boire.

Sachez aussi que l'ecstasy consommée chaque jour élimine une grande proportion de sérotonine, substance chimique secrétée par le cerveau. Si vous ne la

occasionnellement. Il y a peu d'informations sur les effets à long terme dus à une prise régulière. Ca peut endommager de manière irréversible les cellules qui produisent la sérotonine, jusqu'à présent, ça n'a été expérimenté que sur les animaux. Un conseil: moins vous en prenez, moins vous aurez de problèmes.

Certaines femmes peuvent avoir des règles irrégulières, voire une interruption totale, due à la drogue, au manque de sommeil et de nourriture. A priori, l'ecstasy n'influence pas le fonctionnement de la pillule, mais l'ecstasy, achetée dans la rue peut contenir des substances qui réduisent son efficacité.

Et n'oubliez jamais, si vous avez des rapports sexuels, sous ecstasy ou non, utilisez un préservatif!

ASUD
avec Corinne et Marie



m é n a -
gez pas, vous souffrirez de : léthargie, dépression et anxiété. Vous produirez plus de sérotonine pour remplacer celle que vous aurez «brulée». Atteindre le taux normal de sérotonine nécessite du temps, ce qui peut être évité si l'ecstasy est utilisée



Courrier des lecteurs

Un jour ordinaire à l'hosto
Paul Brousse, service médecine.

A l'hôpital, des hommes en blanc, avec des voix volontairement douces. Dans le couloir, des lampes rouge-blanches, des portes trop larges.

A l'hosto, ces hommes en blanc n'ont plus rien d'humain.

J'étais mal à l'aise. J'avais trouvé un escalier de secours, cela m'évitait de passer devant cette salle où des rires explosent dans des odeurs de café en sachet.

Ces hommes en blanc n'ont plus rien d'humain.

Des voix sortaient de cette salle, des projets de ceci, de cela, encore des rires...

Je dois marcher jusqu'à cette porte bleue, je dois ouvrir cette lourde porte.

Maryelle est attachée aux mains et aux pieds par des menottes de tissu comme des ceintures. Ces poignets étaient devenus trop maigres alors ils avaient enroulé des bandes pour qu'elle ne puisse plus enlever ces ceintures.

Non rien, plus rien d'humain.

Quand je refermais la porte, je plaçais le fauteuil contre la poignée, ils ne pouvaient pas rentrer trop vite. Je ne voyais que ses yeux bleus, trop bleus, trop clairs, trop tristes. Je savais qu'elle avait peur, peur de tout. Très vite, je détachais ces liens, ses bras étaient noirs, trop serrés. Une fois détachée, elle battait des bras et des jambes comme un bébé. Plus de parole, plus de mot, rien qu'un regard. Maryelle était en sueur, trempée, avec cette chair de poule que l'on connaît tous, elle baillait, ses yeux se remplissaient de larmes, un éternuement, etc., etc... Elle n'utilisait plus de langage cohérent mais elle me tendait son bras. Ce geste là, je le connais-

sais bien. Son sang avait une drôle de couleur et bien trop liquide. J'injectais doucement, très doucement. Elle fermait enfin ses grands yeux trop tristes. Je devinais un sourire de bien être. Et elle s'endormait aussitôt.

Les hommes en blanc hurlaient, menaçaient d'appeler la police. Non rien, ils n'avaient rien d'humain.

Pascal

J'ai rejoint ASUD depuis peu mais en lisant dans le n°7 les 10 mesures du gouvernement et le bof... sur la psychiatrie, j'ai flashé. Il est capital que soient institués des services réservés aux toxés et séros, malades ou pas dans les H.P. Il ne s'agit pas de nous parquer mais au contraire qu'enfin on s'occupe de nous en tant que malades avec nos propres spécificités et non en tant qu'emmerdeurs, cassant les règles de leurs sacro-saints services hospitaliers.

J'en parle en connaissance de cause. Après plusieurs hospitalisations dans différents hôpitaux, j'ai été amené à faire une H.D.T (hospitalisation demandée par un tiers) pour un ami très proche. Il n'y avait plus de solution, il déjontait fort et ne voulait pas se faire soigner et était malheureusement dangereux pour lui-même et pour les autres. Il perdait la tête à cause de cette maladie qui fait tant de ravages et moi je ne pouvais le laisser dans cet état.

Seulement voilà, il était dans un service comme les autres, c'est-à-dire pas prévu pour ça. Il perturbait la vie communautaire. Il était devenu violent et pissait partout. Les soignants pensaient qu'il le faisait exprès (n'oubliez pas on est en psy !). Malheureusement à sa sortie, il n'était plus violent (bourré de neuroleptiques, contre l'avis du médecin qui lui prescrivait la méthadone) mais il pissait toujours sur lui. Et oui, il était malade. Mais Messieurs les psychiatres ne s'en rendaient même pas compte. Il avait pourtant perdu 20 kilos. Et encore, je passe sur beaucoup de détails (comme enfermé à clé dans sa chambre toute la journée sauf pendant les visites). J'en étais malade chaque

fois que je le voyais. Il est sorti car on ne voulait plus de lui. C'était un problème de toxicomanie et social. On n'avait aucun endroit où l'envoyer. Il s'enfuyait. Personne ne s'était préoccupé de ça en H.P. Heureusement, il avait pu obtenir de la métha et était donc suivi par son centre. Il se trouve actuellement dans une unité de soins palliatifs. Mais avant d'en arriver là, c'est-à-dire à deux pas de la mort, aucune structure n'existe pour les malades qui perdent la tête à cause de ce virus !

Alors oui, Messieurs du gouvernement, ouvrez des services dans les H.P. pour les malades toxicos, séro ou pas. Ils participeront à la vie du service avec plaisir s'ils savent qu'ils sont utiles à leurs potes malades. Et vice-versa, les malades auront peut-être envie de vivre s'ils sont entourés de copains qui s'en sortent et de médecins qui connaissent leurs problèmes.

Bravo Docteurs Lebeau, Touzeau et ceux que je ne connais pas, pour vos combats pour la dignité des toxés malades ou pas ! Nous vous soutenons !

Madame Veil, dépêchez-vous, vous avez des spécialistes qui ont plein d'idées, consultez-les, consultez-nous ! Plus nous irons vite, plus vite nous gagnerons le combat contre cette maladie. Sida, nous te battons !

Esther

Chers amis d'ASUD

Je me permets de vous écrire pour que vous m'aidiez à sortir de ce labyrinthe (pour ne pas dire un cul de sac) dans lequel je me trouve. Je vous résume en deux mots (feuilles) : début septembre me retrouvant en manque et dans la dèche, je frappe à la porte de l'AMPT de ma ville. Je ne savais pas vraiment ce que je venais y chercher? Peut-être avais-je le secret espoir que l'on me propose un protocole méthadone. Quoi qu'il en soit, En ressortant de là, je n'étais pas plus avancé mais j'avais en poche le n°6 de votre journal que je n'avais pas eu le temps de lire dans la salle d'attente. En rentrant chez moi, mon désir se faisait de plus en plus précis. En 13

ans de toxicomanie (j'en ai 34) je n'avais jamais été voir une quelconque association lorsque je voulais décro. J'y étais toujours parvenu seul et avec très peu d'aide pharmaceutique. Bref, chaque fois je décrochais pour des raisons économiques et quand mon portefeuille se remplissait mes veines aussi.

C'est en lisant votre journal (n°6) que la solution m'apparut évidente : «la méthadone». Le lendemain j'allais faire part de mon envie à la psy de l'AMPT qui me répondit qu'il fallait y réfléchir et m'envoya voir une de ses collègues à Marseille. Je pris rendez-vous et me rendis à Marseille. Là, je vois une éducatrice qui me dit qu'il faut préparer cette demande, y réfléchir et me donne un autre rendez-vous la semaine suivante et ainsi de suite depuis deux mois. J'ai beau leur expliquer que je vis mieux avec la défonce que pour moi la méthadone est la solution au moins actuellement, que je suis adulte et responsable, que je fais partie des gens qui pensent que la liberté et les droits de l'homme s'appliquent aussi aux produits avec lesquels on a décidé de se défonce. Bref, je vous fais grâce des détails. Je me heurte à une «non réponse». La personne que je voyais à Marseille m'a renvoyé voir la psy de M. en me disant qu'il fallait que je lui parle de moi, de mon envie, etc... me laissant entendre que d'en parler serait une bonne thérapie. Bref, ça fait deux mois et demi que je leur parle de moi et rien ne bouge. Pire, j'ai l'impression qu'ils s'en foutent. J'ai l'impression qu'ils préfèrent voir des gens qui leur demande une cure de désintoxication que quelqu'un qui veut entrer dans un protocole méthadone. Est-ce que les mentalités sont si dures à changer ? J'avais espéré plus de tolérance et de compréhension de la part de personnes qui travaillent dans la toxicomanie.

Ne sachant plus vers qui me tourner, je fais appel à vous. J'espère que vous pourrez mieux m'orienter (est-ce que l'asso «Médecins du Monde» est plus compréhensive ? si oui, pouvez-vous me donner leur adresse sur Marseille ?). J'en profite pour vous féliciter pour votre journal que je trouve objectif, tolérant et bien conçu (si vous pouvez m'envoyer des vieux exemplaires ça me ferait plaisir. Je m'abonnerai dès que nos finances me le permettront).

D'avance merci !

Eddie III

J'aurais dû écrire plus tôt mais je n'arrive pas à écrire de cet enfer parce que je suis trop déprimé. Quand je suis arrivé ici, j'ai été malade pendant deux mois. On m'a donné des médicaments pour 5 jours et après plus rien jusqu'à ce que je puisse voir le psychiatre. Ça a pris un mois et je n'ai pas dormi du tout et souffert comme jamais avant. C'est scandaleux la façon dont on m'a traité ici. Je suis ici dans un bâtiment où il semble qu'il n'y ait pas d'autres toxicomanes bien qu'en ce moment je ne suis plus tox. Je n'ai plus envie de replonger dans la drogue.

A part ça, je vais très mal. On me donne du tranxène mais je dors très mal la nuit à cause des angoisses et puis toute la journée je suis fatigué. Je n'arrive pas à me concentrer pour lire. J'étais déjà très déprimé avant de tomber, après la mort de ma compagne. Et puis, tous les pro-



blèmes parce que j'allais me retrouver à la rue si je ne trouvais pas un studio. Avant de déménager, j'ai eu la très mauvaise idée d'habiter un peu sur une péniche chez des gens que je ne connaissais pas depuis longtemps. Ils ont été dénoncés pour une affaire qui me concernait pas. Et puis maintenant, ils m'ont tout mis sur le dos en faisant des dépositions contre moi. Je suis vraiment dans la merde. Dire que je n'ai rien fait pendant des années pendant que je prenais la méthadone et que je tombe juste dans une période traumatisante pour moi. Et j'étais sur le point de m'en sortir. Je voulais prendre des cours de sophrologie en septembre. Maintenant tout est foutu. Je passe toute la journée avec l'envie de me suicider. Je suis obligé de prendre des tranquillisants non seulement pour la dépression mais parce que je suis tombé malade en 1980 aux Etats-Unis et j'ai dû abandonner des études à l'université. Tout ce qu'on m'a trouvé c'est une hépatite non A non B mais cela n'expliquait pas les symptômes violents que j'éprouvais. 3 ans après, on m'a trouvé des

amibes. On m'a soigné pour ça et puis je me sentais bien pendant 7 mois puis de nouveau malade. Après de nouveau malade et je suis venu en France pour me faire soigner. Mais je n'ai pas pu me faire soigner tout de suite parce que je n'avais pas de sécurité sociale et puis j'ai commencé à utiliser des opiacés pour me soulager. Je suis allé dans plusieurs hôpitaux pour qu'on trouve qu'est-ce que j'avais comme maladie. Mais on ne trouvait rien à part, de nouveau, des amibes en Italie après m'avoir fait un examen spécial. Je ne serais pas étonné si j'en avais encore parce qu'après un traitement on ne m'a jamais refait cet examen compliqué. J'ai continué à être malade jusqu'à quelques mois après le traitement méthadone. Avant la méthadone, je me suis aperçu que les benzodiazépines espaçaient mes crises et me permettaient d'être moins malade. En tous cas, je suis de nouveau malade maintenant et je ne crois pas que je survivrai à une longue peine de prison si je ne peux pas sortir en liberté provisoire et me faire soigner sérieusement dans un hôpital. Pour sortir d'ici, je serai prêt à me faire injecter le virus HIV dans un cadre médical parce que je suis toujours séronégatif malgré m'être injecté du sang contaminé. J'ai peut-être une immunité à cause de ma maladie. J'aimerais prendre contact avec des chercheurs dans le domaine du sida mais je ne sais pas s'ils me prendraient au sérieux.

J'ai écrit au Dr L. Ste Anne, qui a un gros dossier sur moi. J'espère qu'il pourra faire quelque chose pour moi. Tu pourrais peut-être lui en toucher un mot. Si ASUD a quelqu'un qui peut voir les détenus à Fleury, cela serait bien pour moi de parler à quelqu'un. J'ai des difficultés à parler parce que depuis que je suis ici j'ai cassé mon appareil dentaire et dû me faire arracher 3 dents. C'est difficile à manger. La bouffe qu'ils donnent ne convient pas à mon hépatite C. J'aurai encore des choses à te dire mais je te laisse pour le moment.

Mes amitiés. R.

ASUD est de sortie

Le 1 décembre, journée mondiale du sida, était placée cette année sous le signe de la famille.. La grande famille des tox, avec ASUD était donc sur le front. Durant deux jours nous avons reçu de nombreux visiteurs dans notre stand du village des associations, installé par le CRIPS au Trocadéro. Bonne occasion pour nous d'expliquer nos actions et de casser quelques idées reçues sur les



drogues et les drogués. Près de 1000 personnes ont signé à cette occasion la pétition en faveur de la «salle d'injection propre» d'Asud Montpellier.

Le jeudi soir nous avons rejoint la manifestation d'Aides et Act-up de la gare Montparnasse à Odéon. Pour la première fois en France, des usagers (et ex)de drogues «organisés» ont défilés dans les rues de Paris sous la bannière d'Asud, revendiquant ainsi leur citoyenneté, et le droit de **vivre libre** avec ou sans drogues.

Le mercredi suivant ASUD donnait une conférence de presse en compagnie de Dominique Voinet porte parole des Verts, du parti politique Radical, du MLC, du CIRC et du réseau Voltaire. Il s'agissait d'alerter l'opinion publique et les médias sur le durcissement de l'action des pouvoirs publics contre les opposants de la prohibition et les militants de la réduction des risques. En l'espace d'un mois Alain Pinhas a été condamné pour avoir ramené en France son traitement méthadone qui lui avait été prescrit par un médecin belge; les Dr Carpentier et Boisseau ont été suspendus d'exercice pour

des simples prescriptions de Temgesic; la salle d'injection Asud Montpellier est menacée de fermeture; le groupe Billy Ze Kick est inculpé «d'incitation à usage»; Jean-Pierre Galland, président du CIRC a subi une garde à vue de 48 heures pour «présentation des stupéfiants sous un jour favorable», au même moment les locaux du CIRC étaient perquisitionnés et 4900 exemplaires du journal «Double Zéro» saisis; les quartiers «chauds»parisiens, et plus particulièrement Stalingrad, sont soumis à un violent quadrillage policier, réduisant à néant les actions de prévention menées dans ce quartier, puis pour couronner le tout, Alain Chateau, vice-président d'Asud, a été interpellé et gardé à vue pendant 48H au commissariat de Reims. Pas un seul gramme d'une quelconque drogue n'a été saisi! Plus grave, sa femme qui est professeur et n'a jamais fumé un joint de sa vie a, elle aussi, été mise en garde à vue.

A cette occasion, le parti des Verts et celui de Radical se sont prononcés pour une légalisation des drogues.

De notre envoyé spécial à Amsterdam

7e Cannabis Cup Annuelle à Amsterdam

Du 24 au 28 Novembre dernier, environ 800 amateurs de cannabis venus du monde entier, se sont retrouvés à Amsterdam.

Ils étaient les juges officiels de la 7e Cannabis Cup, réunis pendant 5 jours pour élire la meilleure herbe

des Pays-Bas. Vaste tâche!

Au programme : visite d'une trentaine de coffeeshops pour goûter les différentes variétés; «Pipe Ceremony» lors du Conseil des Juges où chacun échangeait ses impressions (et ses échantillons); exposition sur le chanvre : tout pour se vêtir, se nourrir (avec leHempeh Burger et du fromage à base de graines), se soigner (Institute of Medical Marijuana de Rotterdam), et bien sûr planer; et des séminaires sur les techniques de culture, le chanvre autour du monde, et les groupes d'activistes. Parmi les intervenants, Michka (écrivain-journaliste, auteur de : «Le cannabis est-il une drogue?») nous parlait du chanvre en France, et Hans-Jorg Behr psychiatre Allemand (auteur de 39 livres dont : The power of drugs et Talking about Hemp) nous faisait part de son expérience : «C'est le syndrome amotivationel, provoqué par l'usage du cannabis, qui m'a fait devenir professeur».

Organisée par le magazine Américain High Times (spécialiste de l'herbe), cette 7e Cannabis Cup était la 2e ouverte au public. «Le principal but est d'établir une norme internationale pour les graines de cannabis, le second est de rassembler les tribus cannabis du monde entier pendant une semaine pour fêter le cannabis et rendre hommage à cette plante merveilleuse», déclare Steven Hager rédacteur en chef de High Times.

Cette année encore, la Grenhouse a rassemblé la majorité des suffrages avec 3 coupes pour le meilleur coffeeshop, le meilleur H et la meilleure herbe hydroponique. La Cannabis Cup, qui récompense la meilleure herbe toutes catégories, est revenue à la Jack Herer (du nom de l'auteur de «L'empereur est nu» activiste Américain depuis plus de 20 ans), une variété développée par la Sensi Seed Bank - le plus important magasin de graines en Hollande-.



ASUD Lyon



EN HAUSSE



Patrick Braouzec député maire de Saint-Denis, pour ses prises de position courageuses pour la reconnaissance de la citoyenneté des usagers de drogues, pour la décriminalisation de l'usage et pour une révision de la loi de 70.

Estelle Dolé et toute l'équipe d'Asud-Montpellier pour avoir eu le courage d'initier la première salle d'injection propre en France.

EN BAISSÉ



En vrac : l'Ordre des médecins pour avoir condamné les Dr s Carpentier et Boisseau pour prescription de temgésic, la brigade des stup pour la garde à vue du Président du CIRC et la perquisition de leur local, l'inspecteur Verdier du commissariat de Nantes qui a déposé plainte contre Billy Ze Kick (auteur du tube «mangez-moi, mangez moi») pour apologie de la drogue. (Asud envisage de déposer plainte contre l'auteur de la chanson «boire un ptit coup c'est doux».)

Quelques chiffres

398 kg c'est la consommation annuelle de morphine (à usage médical) en France.

500 kg c'est la quantité d'héroïne pure que la Suisse cherche à acheter pour mener à bien ses expériences de distribution contrôlée.

11 271 383 boîtes de néo-codion sont consommées chaque année. 94% des acheteurs seraient des usagers de drogues. (Ca représente près de 40 000 accros!)

120 000 citoyens suisses ont signé une pétition proposant de confier à l'État le monopole de la vente des drogues et de créer un impôt à la consommation.

2 kg de shit dans le ventre! C'est l'exploit stupide qu'a réalisé un citoyen anglais. L'inconscient s'est fait arrêter par les douanes de l'aéroport de Tokyo, et a mis 2 jours pour chier son stock (aïe! on a mal pour lui!).

Singapour

Toujours au top de la barbarie ce mini

(minus) état a condamné à mort et pendu le 23 septembre 1994 Johannes Van Damme, citoyen hollandais, qui s'était fait serrer avec 4,3 kg d'héroïne. 80 autres condamnés pour trafic à la peine capitale croupissent au trou en attendant leur exécution. Toute cette répression sauvage (voir Asud n°7) n'a pas empêché l'augmentation de 50% en 4 ans du nombre de tox. Face à cet échec, le ministre de l'intérieur toujours en quête de solutions novatrices et courageuses, a mis en place le châtement corporel : ceux qui se font gauler en «tirant sur le bambou» se prendront une volée de coups de bambou dans le dos.

USA

Plus des trois quarts des billets de banque en circulation dans la ville de Los Angeles portent des traces de cocaïne ou d'autres drogues. En effet, les dollars sont fréquemment utilisés pour emballer ou sniffer la dope. Ca donne une petite idée de l'ampleur du bizness dans cette ville...a tel point qu'un avocat a pu s'appuyer sur ce fait pour faire relaxer son client soupçonné de trafic de drogue.

Bolivie

Les cocaléros (petits planteurs de coca) se révoltent et manifestent contre la politique d'éradication du coca. Dans ce pays, 200 000 personnes vivent de la culture de cette plante sacrée. Ils sont soutenus par l'ensemble des syndicats boliviens (Imaginez qu'on «éradiquer» les vignobles en France...)

Pakistan

Ce pays est le premier fournisseur d'héroïne de la France, ce qui n'a pas posé de problème à notre gouvernement pour lui refourguer 3 sous-marins hyper-sophistiqués pour une somme de 3,5 milliards de francs. La vente de 40 mirages 2000 - pour 10 milliards de francs - est en négociation. Toutes ces belles machines serviront-elles à transporter la came dans notre douce France? Le mois dernier 62 kg de «pako» ont été saisis à Paris. Le Pakistan en produit au moins 70 tonnes par an, qui représentent 25% de son commerce extérieur! Question bête: 62 kg d'héroïne ça équivaut à quoi sur un mirage 2000? Je suis même pas sûr que ça paye le train d'atterrissage...Alors s'il vous plaît Mr Pasqua au lieu de cracher sur la Hollande, occupez-vous du Pakistan.

Italie

La ville de Pérouse en pleine influence cannabique! L'atmosphère s'est, soudainement, retrouvée saturée de pollen de cannabis, grâce aux nombreuses plantations clandestines. La nouvelle s'est rapidement répandue et les touristes d'affluer...Ben oui, c'est légal et gratuit de respirer.

République Tchèque

La ville de Prague va-t-elle détrôner Amsterdam dans le coeur des dopés-voyageurs? C'est bien parti, dans le quartier chaud de Formanka, on peut trouver de l'héroïne pure à 60%, à 150 Frs le gramme. La coke, l'acide et le shit sont également largement disponibles.

Zurich

Après la fermeture du parc (zoo?) du Platzpitz, où la présence des usagers de drogues était tolérée, la scène s'est déplacée dans la gare désaffectée du Letten. Chaque jour entre 500 et 1000 toxicos viennent y acheter et souvent consommer leur dope préférée. Pour régler le «problème», les pouvoirs publics hésitent entre le recours à l'armée et la distribution contrôlée d'héroïne. Du coup ils font un peu les deux, le nombre d'usagers recevant officiellement de l'héroïne va passer de 250 à 1 000 et la police a commencé l'évacuation du Letten.

Liverpool

La célèbre «drug-clinic» Widnes est en danger! Son directeur, et mentor, le Dr John Marks sera démis de ses fonctions en février prochain. Le Dr Marks est célèbre pour ses prescriptions d'héroïne, cocaïne, et amphétamine aux junkies. Avec succès, car aucun des clients de sa clinique n'est infecté par le V.I.H. et aucune overdose n'a jamais été enregistrée. Son remplaçant n'est pas vraiment favorable aux distributions contrôlées des drogues.

Paris

Enfin un distributeur de seringues a été installé à «Paname», au 95 rue de Maubeuge, Paris 9 (à côté de la gare du Nord.) Contre un jeton ou une seringue usagée vous pouvez obtenir 24h /24h, 7 jours sur 7, un kit d'injection complet. Merci à Médecins Du Monde qui a dû batailler dur pour avoir l'accord de la Mairie de Paris. Petit problème, il semble que cette machine hyper sophistiquée

(elle a coûté 100 000 Frs !) tombe un peu trop souvent en panne...



Coke en bourse

Il existe aux USA 1 dealer de coke légal et côté en bourse! Il s'agit de la société «Stéphan & co.(ke?)» installée dans la banlieue de N.York, qui importe chaque année 175 tonnes de feuilles de coca -de quoi fabriquer 1,7 tonne de coke-. Sa production est destinée à l'industrie pharmaceutique et... à la firme Coca-Cola. Et oui, Coca-Cola a toujours gardé dans sa composition l'arôme de la feuille de coca. Inutile de préciser que cette usine est mieux protégée qu'une centrale nucléaire.

Foufoune & coke

Après les sous-marins, les cartels colombiens, jamais à cours d'imagination, utilisent des pauvres vaches innocentes pour planquer la coke. Ils introduisent la dope dans leur vagin, envoient l'animal à l'abattoir où ils récupèrent la came. Au Brésil ce sont des piranhas qui servent de mules. Mais que fait donc la SPA!

Sale bête!

Les cartels et les cocalers flippent à mort, les stups sont tout content et la chenille jaune s'éclate. Cette larve sans scrupule détruit impitoyablement les jeunes pousses de coca. La bestiole a déjà boussillé plusieurs milliers d'hectares de coca mettant par la même occasion 4 000 paysans au chômage. (se recycleront-ils dans le pavô?)

Machine à faire du shit

Cette nouvelle invention s'appelle le «Pollinator», ressemble à une machine à laver, et transforme rapidement 1 Kg de feuilles de cannabis en 50 gr de hashich. Cette machine infernale est en vente libre en Hollande chez CIA / 2 Droogbak 1e - 1013 GE Amsterdam.

Héro

La ville de Rotterdam lance un programme expérimental de distribution contrôlée d'héroïne. Plusieurs autres municipalités hollandaises envisagent de s'y mettre, tout comme plusieurs villes anglaises, suisses et allemandes. Pour commencer 100 toxicos présentant de super «états de service» recevront chaque jour, sous le regard attentif de médecins, leur dose d'héro. (à consommer sur place.)

Secte

Vincenzo Mucciole, big boss de la communauté San Patrignano en Italie.-c'est un peu l'équivalent du «Patriarce» version italienne- a été inculpé pour meurtre. Un de ses pensionnaires, ayant désobéi aux ordres avait été roué de coups, par ses sbires, jusqu'à la mort, puis balancé dans une décharge. Cette «communauté», dans laquelle vivent 2 500 tox, vit en complète autarcie et réalise un chiffre d'affaire de 100 Millions de francs. Discipline et Travail sont les 2 mamelles

de San Patrignano. (la troisième c'est les coups de pompes dans le cul).

Manifs

Ca explose à Stalingrad. Ce lieu qui est sans doute la scène la plus dure d'Europe, provoque la colère des riverains. Le 13 octobre plus de 2 000 personnes ont manifesté pour dire NON à la drogue. Ils étaient soutenus évidemment par l'ensemble des politiques. A la suite de ces réactions de rage, la police a nettoyé la place et a éparpillé les crackers aux alentours, notamment du côté du square de la Butte Rouge et de la rue de Romainville; ce qui a entraîné -une manif des riverains de ce quartier. Dans la même lignée démago, le PC a organisé une manif à la frontière belge et hollandaise pour protester contre l'extension du trafic dans le nord de la France (à quand une manif à Karachi bande de nazes!).

Ripoux

L'inspecteur Pentz accusé de protéger des dealers et de consommer régulièrement de la coke -ceci confirmé par l'analyse de ses cheveux- a été «blanchi» par ses pairs. Les autorités ont estimé que l'inspecteur Pentz usait de coke pour usage professionnel (il était «goûteur»). Le commissaire Moulin, Yves Régner dans le civil, a lui été condamné à une grosse amende pour avoir dit tout haut ce que tous les usagers de drogue savent, à savoir qu'un flic des stups sur deux en «croque.»

Police

Une brigade spéciale overdose vient d'être créée à Paris. Son objectif est d'arrêter les dealers dont la dope a provoqué un décès par O.D. Elle a déjà à son actif de nombreuses arrestations, mais son action risque de provoquer, de la part des usagers concernés, une panique dangereuse: confrontés à une O.D, les mecs risquent d'abandonner leur pote au lieu d'appeler les secours.

Mort de rire!

Lors de l'exposition de la Préfecture de Police, (en face du quai des Orfèvres et

BILLY THE KICK ACCUSÉ DE PROPAGANDE POUR LA DROGUE



Carali

Champignons

le groupe «Billy-ze-kick» poursuivi par la justice pour incitation à l'usage de stups. (écoutez les tubes «mangez-moi, mangez-moi», «OCB», «Amsterdam»). Au même moment 4 jeunes étaient inculpés à Reims pour usage de stups, pour avoir osé cueillir dans un champ de Nanteuil-la-Forêt, les p'tits champignons magiques.



du Palais de Justice!) des petits malins ont raflé sous le nez des keufs, quelques barettes de shit, de l'ecstasy, et un peu de poudre dans le stand de la brigade des stupés. Nananère, bisque bisque rage!

Crack... Boum!

Les fins limiers des stupés ont saisi 2,5 kg de «cailloux». Après avoir pisté un petit dealer de Stalingrad, ils ont suivi la recette du «petit poucet» et sont arrivés chez le grossiste. Arrivé la veille du Nigeria avec son tas de «galettes», il espérait bien repartir avec un gros tas de biftons, moralité il s'est pris une tête au carré et va moisir en taule pour de longues années, (cependant les cailloux sont toujours largement disponibles, place Stalingrad et ailleurs...).

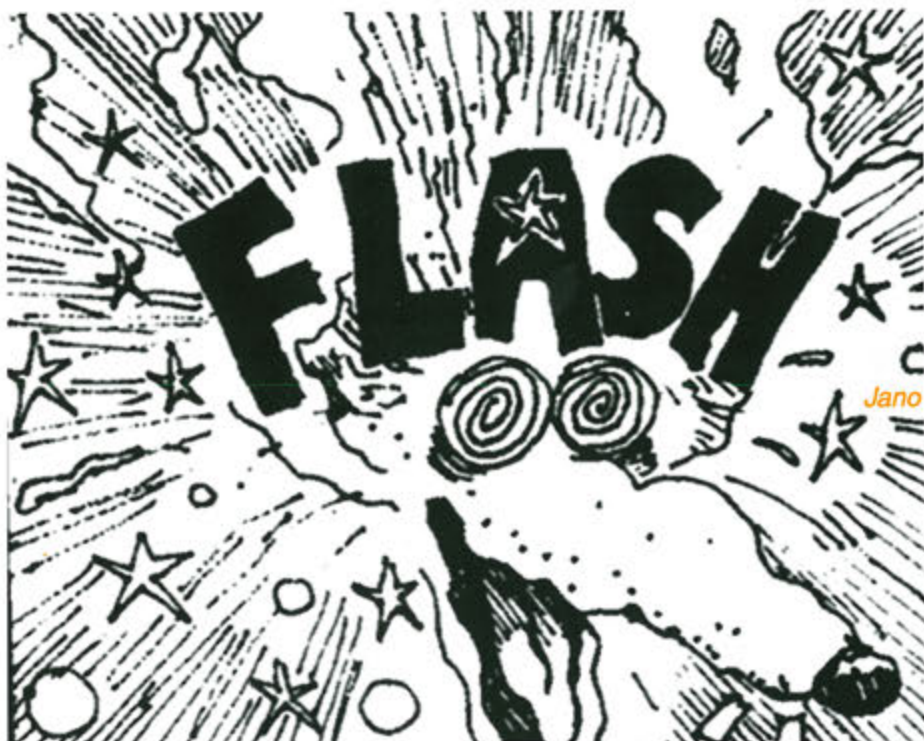
Trucage

On s'en doutait très fort, maintenant on en a la preuve : les chiffres concernant les décès par OD et le nombre d'usagers incarcérés pour simple usage sont hyper sous-estimés! Une étude du centre médico-légal recense 253 overdoses mortelles en Ile de France quand la police en annonçait 90! En moyenne, la sous-estimation est de 60% pour l'ensemble du pays. En ce qui concerne les usagers emprisonnés pour usage, les autorités en annonçaient à peine 168, alors que les statistiques du casier judiciaire en comptabilisaient plus de 1000! Ca donne une petite idée de l'ampleur de la manipulation des chiffres.

Agressions

Le braquage à la seringue prétendument infectée fait de nombreux émules. En l'espace d'un mois la police parisienne a enregistré une centaine de plainte à ce sujet. De nombreuses personnes (pas toujours usagers de drogues) ont été arrêtées. Ce type d'agression effraie nos honnêtes concitoyens plus que de raison (merci la presse...): sachez que le risque d'être contaminé de cette manière est quasi inexistant! Le virus à l'air libre meurt en moins de 10 minutes et le sang encore présent dans la seringue coagule très vite bouchant l'aiguille.

Ca n'a pas empêché le tribunal de Pontoise de condamner à 1 an de prison ferme un «toxico»- il n'était pas séropositif- qui avait porté plusieurs coups de seringue à un policier. Malheureusement, ce type d'agression est plus explicite que



Jano

tous les rapports du monde sur le désespoir extrême des usagers de drogues français....

«Dealers en blouse blanche»

Les médecins prescripteurs sont dans le collimateur de la justice : après le Dr Hémyery et 3 de ses collègues, condamnés pour prescription de temgésic par un tribunal de la Réunion, c'est les pionniers de la réduction des risques, les Drs Carpentier et Boisseau qui essuient les foudres de l'Ordre des médecins. Ils sont accusés d'avoir «stocké» du temgésic lors du passage de ce produit sur carnet à souches. C'était alors le seul moyen de ne pas rompre le lien avec leurs patients. Ils ont été condamnés à 1 mois de suspension. L'équipe d'Asud salue le courage et l'humanisme de ces médecins.

Justice?

Dans la région d'Aix en Provence un père tue son toxico de fils, il est libéré après 2 mois de préventive. Un toxico un peu énervé tue son dealer et prend 12 ans de prison ferme.

Nicotine blues

D'après une enquête anglaise, le tabac cause chaque année la mort de 3 millions de personnes dans le monde (65 000 pour la France). Les fumeurs meurent en moyenne 7 ans plus tôt que les autres. Les cigarettes «light» sont aussi nocives que les autres. Il semble que les per-

sonnes qui arrêtent de fumer entre 45 et 65 ans évitent les risques. Seul avantage médicalement reconnu du tabac, il ralentit la maladie de Parkinson.

Rapports

Le Comité National d'Éthique grille de vitesse la commission Henrion en rendant public son rapport sur les drogues. Le comité d'éthique s'y interroge sur la cohérence de la politique française, propose de différencier l'usage des drogues de son abus et de réfléchir à une troisième voie entre une répression, jugée insuffisante, et une légalisation incertaine. Le Comité insiste sur la citoyenneté de l'usager de drogues, demande la concertation avec les associations d'auto-support. En ce qui concerne le rapport Henrion (qui avait auditionné ASUD), il semble que ses membres n'arrivent pas à se départager sur la dépénalisation du cannabis. Après de nombreux reports, ses conclusions devraient être rendues le 11 janvier. Autre rapport, celui du Comité pour la consultation des jeunes qui propose d'expérimenter pendant 18 mois la dépénalisation du cannabis.

Ji - Air



Quin



Notre Culture

Charlie PARKER surnommé «Bird», connu pour son appétit vorace pour le sexe, l'héroïne, la nourriture et le jazz est considéré comme le plus influent des saxophonistes de jazz. Il est né et a grandi à Kansas City. A cette période, la ville comptait de très nombreux clubs de jazz. C'était aussi le centre de distribution de dope pour tout le sud des États-Unis.

Alors qu'il n'avait que 10 ans, sa mère Addi Parker (une mère célibataire) prit l'argent qu'elle avait mis de côté pour ses études et lui acheta un saxophone alto. Tandis qu'Addi travaillait la nuit, le jeune Bird devint un habitué des clubs de jazz, étudiant chaque note qu'il entendait. Ses premières exhibitions publiques finirent dans l'hilarité. Sa vision musicale à cette époque transcendait ses capacités : il essayait de réaliser des improvisations complexes, mais ne pouvait trouver la juste voie, manquant des notes et perdant souvent le rythme. A l'âge de 20 ans, cependant, il avait trouvé sa place sur la scène de jazz de Kansas City et partit pour New York.

Au début des années 40, au Minton's Playhouse à New York, des musiciens comme Bird, Thelonious Monk et Dizzy Gillespie commencèrent à faire évoluer le jazz dans une nouvelle direction : le Bebop. Les critiques de l'époque considéraient le Bebop comme étant du «non jazz». Ils ne réalisaient pas qu'il s'agissait d'un nouveau style, fait de rythmes complexes, d'harmonies variées et de quelque chose en quoi Parker excellait : l'improvisation.

Parker : «Il n'y a aucune raison de parler de différentes sortes de jazz. L'éternel combat entre l'ancien et le nouveau jazz ne satisfait personne. Le plus important pour nous est de voir reconnu que nos efforts aboutissent à une musique véritable... Dans l'art, il n'y a pas de frontière. La musique est votre propre expérience, vos pensées, votre sagesse. Si vous ne la vivez pas, elle ne sortira pas de votre saxo.»

La pensée de Bird était un nid d'idées musicales originales : sa légende dit qu'il n'improvisait jamais le même air deux fois. Après sa mort, sa contribution fut pleinement reconnue. D'après l'édition 1991 de l'Encyclopédie illustrée du jazz, «les innovations de Parker traquent encore la voie du jazz aujourd'hui.»

Son biographe, Ross Russel, écrit : «Pour les habitants noirs des villes, Charlie Parker était un authentique héros. La nature révolutionnaire de sa musique était explicite. Il a renouvelé la musique Noire sans en altérer sa vérité essentielle et sa pureté. Implicite dans



son style de vie était la défiance à l'establishment blanc : iconoclaste, briseur de règles... Bird fut le premier musicien de jazz à agir ainsi. Le fait de jeter son saxo de la fenêtre d'un hôtel, de marcher dans la mer en portant un costume neuf, de boire 16 double whiskies en deux heures, de conduire le cheval d'un policier à l'intérieur de la Charlies Tavern à New York... Tout cela résonnait comme des coups portés aux forces de l'oppression».

Les drogues occupent une part importante dans la tradition du jazz depuis ses origines à la Nouvelle Orléans où la cocaïne pouvait être achetée chez le pharmacien du quartier (ou «drugstore») et la marijuana était aussi répandue que le tabac. Bird était connu pour sa consommation d'héroïne et l'approvisionnement régulier était pour lui un problème, spécialement quand il quittait New York. Bien qu'il n'ait jamais été inquiété pour cela, sa «carte de cabaret» lui fut retirée sur recommandation de la police. Cela signifie qu'il ne pouvait se produire dans aucun lieu où l'on vendait de l'alcool à New York. Comme d'autres junkies fameux (et même moins fameux), Charlie Parker fréquenta les institutions psychiatriques, dont l'hôpital Camarillo en Californie, qui l'inspira pour écrire le classique : «Relaxin at Camarillo». Parmi d'autres compositions célèbres de Charlie Parker, citons «Dexterity» et «Bird Feathers». Les enregistrements en live de Parker comme «Bird flies with the Herd» (avec Woody Hermann), «Diz'n Bird in concert» (avec Dizzy Gillespie) et «Bird at Saint Nick's» reflètent toute l'étendue de son génie encore plus sûrement que les enregistrements en studio.

Vers la fin de sa vie, la santé de Bird s'est détériorée. Il disait ainsi à son ami le musicien Walter Bishop : «Je vais chez ce spécialiste du coeur, je lui donne 100 \$, il me traite mais ça ne me fait rien de bon. Je vais chez ce spécialiste des ulcères, je lui donne 75 \$, il me traite et rien ne change. J'achète pour 5 \$ un petit morceau de shit, mon ulcère est parti, mes problèmes cardiaques ont disparu, tout va bien».

En plus de sa mauvaise santé, Parker a eu beaucoup d'ennuis à la fin de sa vie : sa fille est morte d'une pneumonie, il a tenté de se suicider en buvant une bouteille d'iode et il s'est séparé de sa femme Chan Richardson. Charlie Parker mourut en 1955 d'une combinaison de cirrhose du foie, d'ulcères à l'estomac, de pneumonie et de problèmes cardiaques. Il était âgé de 34 ans. Peu de temps après sa mort, le maître du jazz Charlie Mingus disait : «Les musiciens attendaient toujours le prochain album de Charlie pour savoir quoi jouer. Que vont-ils faire maintenant ?»

Cependant, la légende Charlie Parker a continué à se développer. Sa vie a été décrite par son producteur de disques Ross Russel. Les enregistrements qu'il a fait pour Russel ont été édités en 1993 dans une compile de 4 CD : «L'oeuvre complète de Charlie Parker». L'influence de Bird s'entend dans beaucoup, si ce n'est tous les enregistrements de jazz faits depuis 1940. Les jours suivant sa mort des graffitis sont apparus sur les murs de Greenwich Village et dans le métro de New York : «Bird vit». Près de 40 ans plus tard, ces mots restent justes.



• d'après le journal NUAA



• Bernard Morel, Frédéric Rychen
Le marché des drogues. édition de l'aube

Il n'est pas nécessaire de vous rappelez que ce pour quoi vous vous videz les poches chaque jour (ou à l'occasion) rapporte beaucoup à d'autres! D'ailleurs, s'ils pouvaient, ils se les rempliraient encore plus !

Pour une fois, c'est d'économie que l'on parle : avec «le marché des drogues», on étudie toutes les facettes du trafic : «d'où ça vient, à qui ça rapporte, qui en profite?» ; et les usagers de drogues dans tout ça ?!

En fait, on reconsidère les positions éternelles du « méchant toxico-marginal parce qu'il veut bien ». En effet, en toute logique, s'il y a offre d'un produit c'est parce qu'il y a demande, que celle-ci est véhiculée par de nombreux facteurs psychologiques et sociaux et qu'il est plutôt meurtrier de refuser de prendre le problème sous cet angle. La politique de la répression illustre par son échec, son incohérence et son inadaptation ; cela au profit des trafiquants et du « milieu du crime » en général.

Les auteurs ont poussé la réflexion jusqu'à l'impact économique d'une légalisation ou une dépénalisation ! C'est donc avec beaucoup de plaisir que je vous le conseille.

Françoise

Parutions récentes.

- Questioning prohibition
1994 International report on drugs
par International Antiprohibitionist League
- La toxicomanie à l'héroïne
en médecine générale
par le Dr Carpentier, édition Ellipses
- Du chocolat à la morphine
édition du Lézard
- Toxicomanie, hépatite, sida
collection les empêchés de tourner en rond
- Les besoins sanitaires et sociaux
des usagers de drogues. édité par la FTPJ



ADRESSES UTILES

AUTO-SUPPORT ET ENTRAIDE

ECHANGES DE SERINGUES

TELEPHONES TRES UTILES

ASUD
Voir liste
page Province

ACT UP
Association de séropositifs
très en colère !
Actions politiques, revendications, lobbying...
44 rue René Boulanger
75010 Paris
Tél : 42 01 11 47

AUDVIH
Aide aux usagers de drogues
touchés par le VIH
AIDES : 44 52 00 00

Bus des femmes
Accueil et prévention des MST
et du sida parmi les prostituées
Tél : 45 08 97 52

Limiter la Casse
Collectif inter-associatif
regroupant des usagers de
drogues, leurs proches et des
professionnels en toxicomanie
et sida.
247 rue de Belleville
75019 Paris
Tél : 44 52 02 60

Narcotiques Anonymes
Pour décrocher avec le soutien
psychologique d'ex-usagers (et de Dieu ?).
BP 630-04 75160 Paris Cedex
Tél : 40 09 84 84

SAS
Substitution & auto-support
Tél : 48 57 32 38

Option Vie
Cette association offre aux
usagers de drogues une
assistance médicale et psychologique.
Réseau Option Vie, contact André Bénézech,
4 avenue Galliéni 06000 Nice

Réduire les risques
96 rue du Fbg Figuerolles
34000 Montpellier
Tél : 67 58 27 66
Paris
Bus itinérant
Médecins du Monde
Lundi métro Chateau-Rouge
de 16h à 19h
Mardi métro Stalingrad
de 17h à 21h

Mercredi métro
Chateau-Rouge de 15h à 20h
Jeudi Place de la Nation
de 21h à 24h
Vendredi métro Stalingrad
de 15h à 18h30

Distributeur MDM
face au 95 rue de Maubeuge
75009 Paris

AIDES
église St Eustache,
vendredi de 19h à 24h
1 rue Montmartre
44 62 50 16

93 Seine St Denis
Preservbus - CCFEL
48 43 35 96

Bus de l'association Arcade
48 65 00 02

Orléans
Bus AIDES
36 53 30 31

Grenoble
Bus AIDES
76 63 82 44

Lyon
Bus Médecins du Monde
78 09 02 22

Nîmes
Bus AIDES
67 03 50 93

Strasbourg
Bus Médecins du Monde
88 41 10 38

Toulouse
Bus AIDES
61 42 2 87

Marseille
Bus Médecins du Monde
91 92 74 92

Montpellier
Bus MDM, ASUD, AIDES,
Réduire les Risques
de 21h à 1h -
Parking des Arceaux

Lille
Bus AIDES
20 12 19 19

Le Havre
Bus MDM

Bordeaux
Bus MDM/CEID

SIDA INFO SERVICE
(24/24) appel gratuit

05 36 66 36

DROGUE INFO SERVICE
(24/24) appel gratuit

05 23 13 13

SAMU SOCIAL PARISIEN
(24/24), appel gratuit

40 27 98 00

CENTRE ANTI - POISON
(24/24), en cas de problème...

40 37 04 04

SAMU

15

ESPAS
(réseau de médecins)

42 26 73 01

ASUD INFO DOPE
(des usagers à l'écoute)

44 52 96 73

RESO
(consultation médicale gratuite)

05 23 26 06

Minitel 36 15 TOXITEL
(service d'info sur toxicomanies et sida)

AVIS AUX HEROINOMANES D'ILE DE FRANCE

Une poudre contenant du Thallium (métal contenu dans certains pesticides) circule à Paris et dans la banlieue sud.


D'après nos informations, cette dope est brune (coca-cola), d'une consistance poussiéreuse, se dissout très bien et accroche méchamment malgré un effet faible et bref.

Plusieurs personnes ont été hospitalisées après en avoir consommé.

Les problèmes surviennent rapidement : ça commence par des douleurs nerveuses au plexus solaire, des crampes et courbatures au réveil et ça continue avec la perte des cheveux et des diarrhées. L'arrêt du produit provoque une violente constipation. Si vous êtes concerné, contactez la consultation médicale du prof. Dally à l'hôpital Fernand-Widal, 200 rue du Faubourg St-Denis Paris 10.

Désolés de ne pas vous donner plus de précisions mais il est très difficile d'obtenir des informations fiables au milieu des nombreuses rumeurs.

Pour les «dopés voyageurs».
Comment acheter une seringue en Espagne ?
Est-il possible de trouver une substitution à Berlin ?
Comment se procurer de l'AZT à Londres ?
Nous tenons à votre disposition une série de brochures gratuites répondant à ces questions et à bien d'autres encore.
Contactez - nous.



REDUCTION DES RISQUES

La Boutique
Du lundi au vendredi de 13h à 19h
84 rue Philippe de Girard
75018
Tél : 46 07 94 84

La Terrasse
Accueil et prise en charge
des usagers de drogues
222 bis rue Marcadet 75018
Tél : 42 26 03 12

Arcaat Point Solidarité
Accueil social, conseil, soutien
juridique et médical,
de 9h à 20h, tous les jours
sauf dimanche,
17 bd de Rochecouart 75009
Tél : 49 70 85 90

Association EGO
Accueil, orientation, prévention
et soutien aux usagers
de drogues,
dans le quartier de la Goutte
d'Or,
11 rue St Luc 75018
Tél : 42 62 55 12

Aparts
Service d'accueil et d'orienta-
tion.
Appartements thérapeutiques.
45 rue Rébéval 75019
Tél : 42 45 24 24

SOS Drogue International
Consultation juridique gratuite
126 rue de l'Ouest 75014
Tél : 43 95 08 08

Dispensaire
Médecins du Monde
Consultation médicale, dépis-
tage du VIH, échange de
seringues (sympa, anonyme et
gratuit)
62 bis av. Parmentier 75011
Tél : 43 14 81 81

AIDES

Accueil, soutien, prévention et
accompagnement des per-
sonnes infectées par le VIH
247 rue de Belleville 75019
Tél : 44 52 00

Siloé
Accueil chaleureux
5 rue Victor Massé 75009
Tél : 48 74 13 04

Ruptures
Groupe d'usagers et d'ex-usa-
gers de drogues
1 Grande rue des Feuillants
69001 Lyon
Tél : 78 62 79 69

Consultation médicale gratuite
Marmottan
5 bis rue du C. Renard 75017
Tél : 45 74 71 99

The Sleep in
62 rue Pajol
Tél : 42 09 55 99

RADIOS ET TELES

Radio service sida
tous les samedis matins de
10h à 12h sur F.G. 98.2

«Les incorrigibles»
Sur radio Libertaire, 89.4,
les chroniques de la prohibi-
tion, un samedi sur quatre, de
22h à 24h

«Y'a de la fumée
dans le poste»
Actualité cannabique, musique
de chanvre...
Un dimanche sur deux de 16h
à 18h. 89.4 Libertaire

«Parlons drogues,
parlons vrai», sur fréquence
protestante, 100.7, le 4ème
vendredi du mois à 13h 15

DOCUMENTATION

CRIPS

Centre Régional d'Information
et de Prévention du sida
Toute l'information sur le sida
et les problèmes de société
liés à cette « saloperie... d'épi-
démie».
Ouvert au public du mardi au
vendredi de 13h à 20h, et le
samedi de 10h à 17h.
192 rue Lecourbe 75015
Tél : 53 68 88 88

Le Kiosque sida/toxico
du lundi au vendredi de 10h à
19h,
le samedi de 14h à 20h.
36 rue Geoffroy l'Asnier 75004
Tél : 44 78 00 00

Centre de documentation
DIDRO
Librairie spécialisée, forma-
tion, documentation, informa-
tion, prévention, du lundi au
vendredi de 9h à 17h.
9 rue Pauly 75014
Tél : 45 42 75 00

PERMANENCE ASUD

44 52 96 73

LUNDI, MARDI,
JEUDI, VENDREDI,
14H - 18H

247 rue de Belleville 75019 Paris M° Télégraphe

Vous pouvez également nous rencontrer lors de notre
réunion hebdomadaire chaque mardi à partir de 18h 30.

MÉTHADONE

La liste complète des centres
prescrivant la méthadone est
désormais trop longue pour
être insérée dans cette
rubrique.
Pour tous renseignements
concernant ces centres télé-
phonez - nous : 44 62 50 37
ou 44 52 96 73

La Voix de Marmottan : la cli-
nique Marmottan sort son
journal : «Dans-cités».
Réalisé sous le haut-patrona-
ge de son directeur le célè-
brissime P. Olivenstein, et
sous la direction de Daniel
Djélidi, ex-usager employé
dans ce centre. Ce journal
ouvre avec générosité ses
colonnes aux médecins et
autres intervenants en toxico-
manie, le tout entrecoupé de
poèmes de «toxicos». Les
choses sérieuses aux profes-
sionnels, le rêve aux dopés...?
Si la présentation de «Dans-
cités» emprunte beaucoup à
Asud-Journal - mêmes publi-
cités, même format et carac-
tères, mêmes adresses utiles
(sauf la notre) et... mêmes
erreurs! - le fond permet
d'identifier avec facilité son
origine. Enfin jugez vous-
même en le lisant.

Contact : D. Djélidi
c/o Marmottan
17, rue d'Armaillé 75017
Tél : 45 74 00 04

ASUD
206 rue de Belleville 75020 Paris

ABONNEZ

VOUS!

Abonnement 1 an soit 4 numéros.
50F. Usagers, ex-usagers, fauchés ...
200F. Professionnels, associations.
Abonnement de soutien. ≤ 500F.
Par chèque ou mandat.
Nous n'acceptons aucun versement en espèce.

Nom.

Prénom.

Adresse.

Code postal.

Ville.



Centres de dépistage du VIH en Ile de France

Anonymes et gratuits

75001 - Croix Rouge française
43 rue de Valois
42 97 48 29

75004 - Centre Médico-Social
2 rue du Figuier
42 78 55 53

75010 - Hôpital Lariboisière
2 rue Ambroise Paré
49 95 81 24/28

75013 - Hôpital Pitié Salpêtrière
47-83 bd de l'Hôpital
42 16 10 53

75014 - Centre Médico-Social
3 rue Ridder
45 43 83 78

Institut Alfred Fournier
25 bd Saint-Jacques
40 78 26 56

75018 - Groupe Hospitalier Bichat -
Claude Bernard
46 rue Henri Huchard
40 25 80 80

75020 - Centre Médico-Social
218 rue de Belleville
47 97 40 49

77000 MELUN
Centre Médico-Social
6 rue Bonteps
64 14 25 13

77100 MEAUX
Hôpital de Meaux
6-8 rue Saint-Fiacre
64 35 38 77

78120 RAMBOUILLET
Centre Hospitalier
rue Pierre et Marie Curie
34 83 79 07

78130 LES MUREAUX
Ciprès
Centre commercial des Bougimonts
30 22 09 60

78150 LE CHESNAY
Hôpital André Mignot
177 rue de Versailles
39 63 80 90

91100 CORBEIL ESSONNES
Dispensaire d'Hygiène Sociale
1 rue Pierre Sépard
64 96 02 49

91150 ETAMPES
Dispensaire d'Hygiène Sociale
90 rue de la République
64 94 53 99

91260 JUVISY sur ORGE
Dispensaire d'Hygiène Sociale
Place du Maréchal Leclerc
69 21 49 22

91300 MASSY
Dispensaire d'Hygiène Sociale
35 bis rue Marx Dormoy
69 20 88 87

92000 NANTERRE
Dispensaire d'Hygiène Sociale
4 avenue Benoît Frachon
41 20 29 29

92100 BOULOGNE
Hôpital Ambroise Paré
9 av. Charles de Gaulle
49 09 59 59

92140 CLAMART
Hôpital Antoine Bécclère
157 rue de la Porte de Trivaux
45 37 48 40

95160 ANTONY
Centre Départemental de Prévention
Médico-Sociale
83 rue Prosper Le Gouté
46 66 03 60

92230 GENNEVILLERS
Dispensaire d'Hygiène Sociale
19 rue Louis Castel
47 93 03 24

92700 COLOMBES
Centre Départemental de Prévention
Médico-Sociale
4 boulevard Edgar Quinet
42 42 08 69

SIDA INFO SERVICE

05 36 66 36

APPEL GRATUIT 24/24

93000 BOBIGNY
Hôpital Avicenne
125 rue de Stalingrad
48 95 51 72 - 48 30 20 44

93200 SAINT-DENIS
Hôpital de la Fontaine
2 rue du Docteur de la Fontaine
42 35 61 99

Centre de Santé des Moulins
40 rue Auguste Poullain
48 29 46 00

Centre Universitaire PARIS VIII
2 rue de la Liberté
49 40 65 10

93370 MONTFERMEIL
Hôpital de Montfermeil
10 rue du Général Leclerc
43 30 81 91

94000 CRETEIL
Hôpital de Créteil
40 avenue de Verdun
45 17 55 00

94190 VILLENEUVE SAINT
GEORGES
Hôpital de Villeneuve St Georges
40 allée de la Source
43 86 22 35/37

94200 IVRY SUR SEINE
Centre Municipal de Santé
64 avenue Georges Gosnat
46 72 38 38

94400 VITRY SUR SEINE
Centre Médical de Santé
18 avenue Henri Barbusse
46 82 84 32

95000 CERGY
Dispensaire de Cergy
3 rue de la Pergola
30 30 22 49

95100 ARGENTEUIL
Hôpital Victor Dupouy
69 rue du Lt Colonel Prud'hom
34 23 25 29

95500 GONESSE
Hôpital de Gonesse
25 rue Pierre de Theilley
34 53 21 78





FILE MOI TA THUNE FISSA, BLAIREAU
Tu vois cette shooteuse? Elle est
pleine des jolis microbes de mon
SIDA !! Si tu sors pas ta nêmo,
JE TE PLANTE AVEC !!!





05.23.13.13

DROGUES

INFO SERVICE

APPEL GRATUIT

Face au problème de la

DROGUE

Vous n'êtes pas seul.

*Pour en parler,
Appelez-nous au*

05.23.13.13

SERVICE ANONYME ET GRATUIT

24 h/24, 7 jours sur 7